



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Rapport d'impact 2020



L'UIP

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Lorsqu'elle a été fondée, en 1889, pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, c'était la première organisation politique multilatérale à voir le jour.

Elle compte aujourd'hui 179 Parlements membres et 13 organismes parlementaires régionaux.

Elle œuvre pour la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, se rapprocher de la parité hommes-femmes et à représenter la population dans toute sa diversité. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par le biais d'un comité de parlementaires issus de toutes les régions du monde et dévoués à cette cause.

Deux fois par an, elle convoque plus de 1 500 délégués et parlementaires à une assemblée mondiale et apporte une dimension parlementaire à la gouvernance mondiale, et notamment aux travaux de l'ONU et à la mise en œuvre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Couverture: Le Parlement suisse s'est adapté à la situation de pandémie en installant des parois de protection entre les sièges des parlementaires et en imposant le port du masque.

© Fabrice COFFRINI/AFP

Table des matières

Avant-propos	4
OBJECTIF 1 Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	6
OBJECTIF 2 Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	10
OBJECTIF 3 Protéger et promouvoir les droits de l'homme	14
OBJECTIF 4 Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	18
OBJECTIF 5 Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	22
OBJECTIF 6 Autonomisation des jeunes	26
OBJECTIF 7 Mobiliser les parlements en faveur du Programme mondial de développement	30
OBJECTIF 8 Comblé le déficit démocratique dans les relations internationales	34
Devenir une organisation universelle	38
Mobilisation des ressources : d'où proviennent les fonds de l'UIP ?	39
Réunions spécialisées de l'UIP en 2019	40
Résultats financiers	42



Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP. © Dixon

S'adapter, aider les Parlements membres et accélérer la transformation numérique de l'UIP

L'année 2020 a changé la donne pour l'UIP. À partir du mois de mars, l'organisation a dû se réinventer totalement pour atténuer les effets de la pandémie sur ses activités. Malgré les mesures de confinement et les restrictions imposées sur les voyages internationaux, l'UIP a continué à fonctionner. Elle s'est rapidement adaptée au bouleversement mondial, a trouvé de nouveaux modes d'interaction avec ses Membres et a travaillé à sa transformation numérique, confirmant sa position de première plateforme mondiale de dialogue parlementaire.

Soutien aux parlements

La démocratie et le développement ont besoin de parlements forts et efficaces, qui agissent au service des citoyens. Dans le contexte de la COVID-19, le rôle des parlements s'est avéré plus important que jamais. Il a fallu adopter des législations d'urgence et examiner avec soin les propositions gouvernementales. Afin de réduire la perturbation des travaux parlementaires, l'UIP a facilité l'échange de bonnes pratiques entre parlements en matière de technologie et de télétravail.

Dès le premier confinement d'avril, l'UIP a lancé la campagne [Les parlements en période de pandémie](#), qui a servi d'appel fédérateur, encourageant les parlements à relever ces nouveaux défis. Par la promotion de bonnes pratiques et le développement institutionnel, l'UIP s'emploie en permanence à renforcer les capacités et l'efficacité des parlements, des efforts dont la pertinence est encore plus évidente en cette période difficile.

En juin, [l'UIP a appelé les parlements](#) à rester « ouverts » pendant la pandémie. En effet, les pays ont plus que jamais besoin d'un leadership démocratique. La pandémie transforme les sociétés, parfois au point de les rendre méconnaissables. Elle malmène les économies, détruit les emplois et les entreprises, exacerbe les inégalités.

Dans ces circonstances extraordinaires, il est réconfortant de constater que, pour la plupart, les parlements ont continué à fonctionner, s'inventant de nouveaux modes de fonctionnement et adaptant leurs règles pour pouvoir continuer à légiférer et à mener leurs autres activités parlementaires. Les parlements ont ainsi démontré le caractère permanent et résilient de la démocratie, de ses valeurs et de ses institutions.

Recours au fonctionnement en ligne

Malgré l'impossibilité des réunions physiques, l'UIP a organisé, à la mi-août, un premier volet en ligne de la cinquième [Conférence mondiale des présidents de parlement](#), événement qui se tient tous les cinq ans. Plus de 100 présidents de parlement ont participé à la conférence et adopté une [déclaration politique](#) solennelle et inspirante, exprimant leur engagement en faveur d'une action parlementaire forte pour un monde plus sûr, plus sain et plus prospère.

En novembre, le Conseil directeur, organe plénier de prise de décision de l'UIP, s'est réuni en ligne pour la toute première fois, afin d'adopter le programme de travail et le budget de l'UIP pour 2021, et d'[élire un nouveau président](#). Cette élection s'est avérée un excellent exemple de démocratie numérique. Quelque 400 parlementaires de plus de 140 Parlements membres de l'UIP ont exercé leur responsabilité démocratique en prenant part au scrutin électronique, ouvert sur une plage de 24 heures. L'élection s'est déroulée à bulletin secret par le biais d'une plateforme en ligne sécurisée, les résultats étant contrôlés et certifiés par un vérificateur indépendant.

Lutte contre la violence à l'égard des femmes au parlement

Au moment même où le monde célébrait les 25 ans de la Déclaration de Beijing pour l'égalité des sexes, la COVID-19 amplifiait les multiples dimensions de l'inégalité des sexes. Les violences domestiques ont atteint un niveau alarmant, au point que l'on a pu parler de « pandémie de l'ombre ».

Dans ces circonstances, l'UIP a publié une note d'orientation intitulée [Genre et COVID-19](#). Cette note donne des exemples de leadership des femmes dans le processus décisionnel de certains parlements et formule des recommandations sur la manière de mieux intégrer la dimension d'égalité des sexes dans la législation relative à la COVID-19.

La diffusion des [Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements](#) a suscité des demandes d'informations supplémentaires de la part de nombreux parlements. Ces lignes directrices ont aussi été adoptées par des réseaux de femmes parlementaires de l'Association parlementaire du Commonwealth et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

L'année 2020 a, par ailleurs, donné lieu à un travail de collaboration entre l'UIP et l'Union parlementaire africaine pour la conduite d'une étude régionale sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Afrique. La publication des conclusions, prévue en 2021, s'inscrit dans le droit fil d'une [étude](#) précédemment effectuée par l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les parlements européens. L'UIP ambitionne de susciter une prise de conscience mondiale de ce problème pour mieux le combattre. L'expérience des derniers mois semble suggérer que les dirigeantes élues se sont montrées plus efficaces dans la gestion de la pandémie, ce qui confirme l'intérêt d'investir dans l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation politique des femmes.

Défense des droits de l'homme des parlementaires

Confrontés à la pandémie de COVID-19, de nombreux pays ont pris des mesures radicales – certains déclarant même l'état d'urgence – pour arrêter la propagation du virus et protéger les populations. Nombre de ces mesures ont eu d'importantes répercussions en matière de droits de l'homme. Les lois sur les mesures de confinement et d'urgence ont trop souvent servi de prétexte à des détentions ou d'autres violations des droits de parlementaires d'opposition.

En conséquence, l'UIP a établi et diffusé des [recommandations à l'intention des parlements](#) pour veiller à la défense des droits de l'homme tout en protégeant la santé publique. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, qui a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation, a poursuivi sans aucune interruption son action de défense des droits de l'homme des parlementaires. Ainsi, en 2020, l'UIP a examiné 552 allégations de violations des droits de l'homme de parlementaires (533 en 2019) dans 42 pays et pris des mesures en conséquence.

Autonomisation des jeunes parlementaires

En 2020, les jeunes parlementaires ont été plus nombreux à participer aux réunions de l'UIP et à promouvoir la prise en compte des jeunes. Quelque 25 jeunes présidents de parlement ont participé à la Conférence des présidents et 121 jeunes parlementaires ont assisté au Conseil directeur en ligne. Par ailleurs, les membres du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP ont activement participé aux efforts pour un engagement accru des jeunes en politique et une « reconstruction en mieux » après la crise de la COVID-19. C'est un message qu'ils ont relayé à diverses conférences internationales, notamment celles organisées par l'ONU, la Communauté des démocraties et l'organisation des lauréats et des dirigeants en faveur des enfants, fondée par le lauréat du prix Nobel Kailash Satyarthi.

Plus d'audace pour reconstruire

Au vu du risque que la COVID-19 retarde, voire inverse, la progression vers les Objectifs de développement durable (ODD), l'UIP a travaillé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à la rédaction d'une [note d'orientation à l'intention des parlementaires sur le respect de l'environnement dans la relance après la crise de la COVID-19](#). Une fois mises en œuvre, ces suggestions aideront les pays à respecter les engagements de l'Accord de Paris, à atteindre les Objectifs de développement durable, et à créer des emplois.

La publication [Les ODD à l'usage des parlements, outil d'auto-évaluation](#), conjointement réalisée par l'UIP et le PNUD, est désormais disponible en treize langues, ce qui en fait la publication de l'UIP la plus largement traduite à ce jour. De nombreux événements en ligne ont été organisés, souvent en partenariat, sur la base de ce guide. Ils ont contribué à renforcer les capacités des parlements pour mieux appliquer l'Accord de Paris, se préparer aux situations d'urgence, gérer les risques de catastrophe et œuvrer à la réalisation des ODD. En 2020, plus de 1 400 parlementaires ont participé à ces manifestations, un record depuis la mise en place de ce type de réunions.

Regard vers l'avenir

Naturellement, les autres problèmes auxquels le monde est confronté n'ont pas marqué le pas au cours de l'année. Ils ont, bien au contraire, été exacerbés par le fait que l'attention et les ressources générales ont été reportées sur la nécessité de sauver des vies. Les changements climatiques, la montée des inégalités, les menaces à la sécurité (y compris le terrorisme et l'extrémisme violent), les conflits, la famine, la crise du multilatéralisme et les violations des droits de l'homme, notamment ceux des parlementaires, n'ont pas fléchi. Il est clair que ces problèmes ne vont pas disparaître avec la pandémie. Nous sommes néanmoins convaincus que les parlements sauront, comme ils l'ont fait en 2020, se montrer à la hauteur de ces défis persistants et redéployer leurs efforts en conséquence.

Il incombe à l'UIP de les accompagner et de les aider dans cette entreprise, en tirant parti de l'expérience de l'année 2020. Dans ces circonstances, la révision en cours de la Stratégie de l'UIP s'avère particulièrement pertinente. Soyons sûrs que la nouvelle Stratégie de l'UIP 2022-2026 intégrera les enseignements de la pandémie et permettra de faire de l'UIP une organisation toujours plus résiliente, capable de s'adapter avec souplesse aux circonstances – aussi complexes soient-elles – et de poursuivre sans discontinuité sa trajectoire, comme elle le fait depuis 1889.



Martin Chungong
Secrétaire général



OBJECTIF 1

Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

Des parlements forts et efficaces sont essentiels à la démocratie et au développement. L'UIP appuie les parlements en apportant une assistance technique au développement institutionnel. Dans le contexte de la COVID-19, le rôle des parlements s'est avéré plus important que jamais: il a fallu adopter des mesures législatives en urgence et passer au crible les propositions gouvernementales. La COVID-19 a aussi causé d'importantes perturbations. En effet, les mesures de confinement et de distanciation physique ont empêché la conduite normale des travaux parlementaires. L'UIP a soutenu les parlements en diffusant de bonnes pratiques sur l'usage de la technologie et le télétravail.





Passer du présentiel au distanciel

À partir du mois de mars 2020, au fur et à mesure de la propagation de la pandémie dans le monde, les procédures habituelles du travail parlementaire ont dû s'interrompre. Il n'a plus été possible de se réunir en plénière ou en commission. Il n'a plus été possible aux parlementaires de rencontrer physiquement les citoyens dans leurs circonscriptions. Cette situation a représenté un défi majeur pour les administrations parlementaires.

L'UIP a réuni les personnels informatiques de plus de cinquante parlements afin de les informer des résultats des recherches du Centre pour l'innovation au parlement (CIP). Ils ont ainsi pu discuter des problèmes entre pairs, partager des idées et des bonnes pratiques. Le CIP a répondu aux très nombreuses demandes d'information et de conseil émanant de divers parlements. Les pages web de l'UIP sur la campagne « [Les parlements en période de pandémie](#) » ont été consultées par des milliers de personnes dans le monde.

Autre note positive, la crise a contribué à rapprocher les parlements, qui ont échangé des idées d'un bout à l'autre de la planète. Les fonctionnaires parlementaires ont dû innover dans l'urgence : les parlements ayant déjà une bonne expérience de la technologie, comme au **Brésil** ou au **Chili**, ont pu adapter rapidement leur fonctionnement et partager leurs connaissances avec d'autres. Certains petits parlements, à l'instar de celui des **Maldives**, ont recouru à des logiciels de visioconférence du marché pour reprendre rapidement le travail.

Le passage au numérique a constitué un changement culturel majeur. L'UIP et les parlements ont dû sortir des sentiers battus pour faire des expériences et s'adapter. Ainsi, la pandémie a aussi représenté une formidable opportunité, mettant en lumière les avantages de la technologie et accélérant l'évolution vers le numérique. L'utilisation des technologies numériques que l'on trouvait simplement « intéressante » est soudain devenue « indispensable ».

Appuyer la riposte des parlements à la pandémie

Tout au long de l'année, l'UIP a apporté une assistance à différents parlements nationaux en organisant plus de quarante activités et en aidant les parlements à renforcer leurs capacités dans une grande variété de domaines, depuis la planification stratégique jusqu'à l'évaluation des politiques. Trois webinaires ont, par exemple, été organisés pour aider les parlementaires à mieux appréhender la crise de la COVID-19 et mieux y répondre. D'autres webinaires ont porté sur les plans de relance économique après la pandémie.

À **Djibouti**, l'UIP a travaillé avec les députés de l'Assemblée nationale et le personnel parlementaire à la rédaction d'une proposition de loi sur la constitution d'une réserve d'équipements et de matériels médicaux d'urgence. L'Organisation a, en outre, aidé le personnel de l'Assemblée nationale à préparer un guide à l'intention des membres des commissions parlementaires. Grâce au prolongement du financement de projet apporté par l'Union européenne, l'appui de l'UIP à la défense des droits humains dans le pays est garanti pour les années qui viennent.



Chiffre-clé :

100

100 parlements ont participé à la campagne « Les parlements en période de pandémie » en exposant les méthodes innovantes mises en œuvre par chacun pour s'adapter aux mesures de confinement et de distanciation physique.

Promouvoir les processus de paix et l'efficacité des parlements

Au **Myanmar**, l'UIP a apporté son appui au parlement par le biais du lancement d'une plateforme d'apprentissage en ligne à l'intention des parlementaires et du personnel du parlement. Avec l'arrivée de l'épidémie de COVID-19 dans le pays, près de la moitié des 24 activités soutenues par l'UIP sont passées en ligne. En février, l'UIP a soutenu l'organisation d'un débat sur le rôle des parlements dans le processus de paix. Dans le cadre d'un webinaire de trois jours, une centaine de parlementaires ont écouté les présentations d'experts nationaux et d'autres parlementaires de la région. L'UIP s'est également occupée de la formation du personnel parlementaire dans différents domaines, notamment l'emploi de la technologie, la mise en place de cours en ligne et l'accueil des nouveaux parlementaires.

En **Zambie**, dans la droite ligne des travaux amorcés en 2018 avec l'Assemblée nationale, l'UIP a appuyé une série d'auto-évaluations en vue de la modernisation du parlement. Lors d'un atelier de deux journées qui s'est tenu en septembre, le parlement a établi ses priorités stratégiques et ses projets pour les cinq prochaines années.

En **Tunisie**, l'UIP a eu recours à la recherche en ligne et à la discussion avec des experts pour aider le personnel du service d'assistance au contrôle parlementaire à renforcer ses connaissances et ses capacités en matière de procédures de contrôle et de revue des règles de procédure.

Faire évoluer les modes de développement professionnel

En 2020, l'UIP a lancé une opération visant à faire le point de ses plus de 40 années d'expérience de l'appui au développement parlementaire. Il s'agit d'un projet ambitieux et complexe, qui requiert la collaboration de multiples parties

prenantes, mais représente une occasion exceptionnelle d'enregistrement et de partage des bonnes pratiques parlementaires. Les résultats du projet permettront d'orienter la formation des parlementaires et des personnels, par le biais d'observations pratiques et de conseils essentiels au renforcement du travail des parlements.

L'impact de l'UIP

Quelque 163 parlements et organisations partenaires ont adhéré aux dix Principes communs en matière d'assistance aux parlements. Adoptés par l'UIP en octobre 2014, les Principes communs aident les parlements à s'améliorer et à devenir des institutions plus efficaces, en partant de l'idée-force qu'ils doivent prendre en main leur propre développement.

Le contrôle et l'évaluation continuent à représenter un défi. En décembre, l'UIP et le Parlement **ougandais** ont organisé la troisième [Table ronde sur les principes communs](#) autour du thème « Suivi et évaluation des travaux parlementaires : défis et opportunités ». Plus de 160 personnes représentant une cinquantaine de pays ont participé à cet événement en ligne et ont évoqué les stratégies, pratiques et outils qu'ils mettent en œuvre pour améliorer leurs performances.

Améliorer les relations avec les citoyens

L'action de l'UIP est ancrée dans les expériences et les réalités des parlements. Le prochain Rapport parlementaire mondial, document phare de l'UIP qui étudie en détail les pratiques parlementaires, portera sur la façon dont les parlements peuvent resserrer leurs liens avec le public. Pour préparer ce rapport, plus de 120 entretiens ont été effectués avec des parlementaires et des membres du personnel de

parlements du monde entier. Le but est de mieux comprendre comment et pourquoi les parlements communiquent avec le public, quelles en sont les conséquences sur les travaux parlementaires et comment ces efforts contribuent à renforcer la confiance des citoyens. Le rapport, dont la publication est prévue en 2021, tirera les enseignements de ces expériences et présentera une série d'études de cas susceptibles d'inspirer et de catalyser d'autres changements.



Mer 9 déc 2020
Séance 1 9:00–11:30 HNEC
Séance 2 16:00–18:30 HNEC

Troisième Table ronde sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements

Suivi et évaluation des travaux parlementaires : Défis et opportunités

Plusieurs intervenants de différents parlements partageront leurs expériences pour un fructueux échange autour de pratiques innovantes!

La réunion se déroulera en ligne. Deux séances sont prévues afin de s'adapter aux différents fuseaux horaires. Une interprétation en anglais, français et espagnol sera fournie.

Inscription **ici**
La date butoir des inscriptions a été fixée au 1 décembre 2020.



Étude de cas

Quand le parlement donne l'exemple : mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes et des filles à Djibouti

Depuis les salles de réunion des commissions parlementaires jusqu'au désert du centre de Djibouti, l'UIP a appuyé des efforts tous azimuts visant à mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles. Le travail de collaboration avec l'Assemblée nationale de Djibouti a débouché sur la création d'un groupe de femmes parlementaires et la réforme d'une commission qui a été dotée d'un nouveau mandat en matière de droits humains. En février 2020, l'UIP a aidé l'Assemblée nationale à réviser sa législation et à adopter une nouvelle loi sur la violence à l'encontre des femmes et des filles.

Le soutien de l'UIP, qui s'inscrit dans un projet sur les droits humains financé par l'Union européenne, ne s'arrête pas là. Des députés ont aussi bénéficié d'une assistance pour promouvoir la nouvelle loi auprès des citoyens. Cette campagne a donné lieu à des échanges précieux autour des réactions suscitées par la loi et de ses conséquences dans la vie quotidienne des citoyens. Les échanges de ce type renforcent le parlement et font progresser la défense des droits humains.

En octobre, nous avons braqué le projecteur sur le personnel parlementaire avec la publication d'un article comparatif sur l'autonomie administrative des parlements. Cet article compare les modes de fonctionnement des différents parlements du monde depuis leurs pratiques de recrutement jusqu'à leurs pouvoirs budgétaires. Il collationne les savoir-faire et constitue ainsi un précieux instrument pour rendre les parlements plus efficaces, plus résilients et plus autonomes.

Mobiliser les parlementaires en vue de l'élaboration d'indicateurs pour des parlements démocratiques

Certaines des cibles des Objectifs de développement durable (ODD) portent sur des institutions efficaces, responsables et transparentes (cible 16.6) et une prise de décision caractérisée par le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation (cible 16.7). En collaboration avec une large coalition d'organisations, l'UIP a entrepris d'élaborer une série d'indicateurs qui permettra aux parlements d'évaluer eux-mêmes leurs pratiques par rapport à ces cibles. Cette coalition regroupe des organisations comme la Fondation Westminster pour la démocratie, INTER PARES, la Commission européenne, le National Democratic Institute, le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU Femmes et l'Association parlementaire du Commonwealth.

Mettre les données au service d'une meilleure représentativité

L'UIP est le garant officiel des indicateurs 5.5 et 16.7.1a des ODD, qui portent sur une participation pleine et efficace des femmes aux prises de décision et aux institutions publiques. L'UIP suit l'évolution de la proportion des femmes dans les parlements depuis plus de 20 ans. En 2020, l'Organisation a, pour la première fois, fait rapport au système des Nations Unies sur les présidences de parlement et de commissions parlementaires. Les données disponibles mettent en lumière une sous-représentation des femmes à la présidence des commissions des affaires étrangères, des finances et de la défense et leur sur-représentation à la présidence des commissions sur l'égalité femmes-hommes.

►► L'année à venir

L'année 2021 verra la parution de plusieurs grandes publications de l'UIP, comme le Rapport parlementaire mondial et une nouvelle édition du Rapport sur l'e-Parlement (publié tous les deux ans, ce rapport rend compte de l'innovation et de l'utilisation des nouvelles technologies dans les parlements). En outre, l'UIP et ses partenaires présenteront une première version du projet d'indicateurs visant à mesurer les capacités et les performances des parlements.

Enfin, l'Organisation travaillera à la mise sur pied d'un Centre d'apprentissage parlementaire, lequel aura pour but de regrouper des ressources sur l'ensemble des questions relevant des domaines de travail des parlementaires, afin d'appuyer la formation continue des parlementaires et des personnels des parlements.

« Je pense que l'UIP est le forum idéal pour atteindre les objectifs de réussite que nous souhaitons pour l'humanité: un monde avec plus d'égalité, de cohésion sociale, de paix, une meilleure qualité environnementale, et qui s'unit pour relever les défis planétaires auxquels nous sommes confrontés. »

M. Duarte Pacheco,
à l'occasion de son élection à la présidence de l'UIP





OBJECTIF 2

Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

Les crises n'ont pas les mêmes effets sur les hommes et sur les femmes. Celle de la COVID-19 ne fait pas exception. Au moment même où le monde célébrait les 25 ans de la Déclaration de Beijing pour l'égalité des sexes, la COVID-19 a mis en lumière les multiples aspects de l'inégalité des sexes. Les violences domestiques ont, par exemple, atteint un niveau alarmant, au point que l'on a pu parler de « pandémie de l'ombre ». La COVID-19 a aussi eu d'autres conséquences sur les femmes, y compris un alourdissement des tâches domestiques et professionnelles, et une exacerbation du climat d'insécurité. Une représentation politique juste et équilibrée contribuera à corriger ces inégalités et à diminuer la vulnérabilité des femmes, ainsi que celle des enfants. L'UIP aide les parlements à favoriser l'augmentation du nombre des femmes parlementaires, notamment par des conseils sur l'établissement de quotas par sexe et le recueil de données probantes pour prendre des décisions en toute connaissance de cause.



Aider les parlements à progresser vers la parité homme-femme

L'UIP mène, avec de nombreux parlements, un travail de collaboration suivie qui a continué de porter ses fruits en 2020, souvent à la suite de l'adoption et de l'application de lois sur les quotas.

- En **Égypte**, le pourcentage des femmes parlementaires est passé de 16 à 27 pour cent.
- Au **Mali**, 28 pour cent des parlementaires sont des femmes, contre 9,5 pour cent précédemment.
- En **Serbie**, les femmes ont remporté 39 pour cent des sièges parlementaires aux élections de 2020, contre 34 pour cent dans la législature précédente.
- En **Tanzanie**, en préparation des élections de la fin de l'année 2020, l'UIP a organisé une formation à l'intention de femmes qui ont aussi bénéficié de conseils d'expertise. Les participantes ont été nombreuses à dire que cette expérience avait renforcé leur confiance en elles-mêmes. Tandis que la plupart d'entre elles avaient par le passé accédé à des sièges réservés, à la suite de la formation elles ont été un certain nombre à se décider, pour la première fois, à présenter leur candidature aux élections.

Aider les parlements à légiférer contre la discrimination et la violence

Dans le monde, on estime à 2,5 milliards le nombre des femmes et des filles qui sont soumises à des lois discriminatoires. C'est un état de fait que les parlements sont en mesure de changer.

En 2020, l'UIP et ONU Femmes ont organisé des **consultations en ligne** afin de recueillir les avis et les expériences de parlementaires et d'experts de 23 pays. Les bonnes pratiques et les enseignements ainsi collectés donneront lieu à un guide qui aidera les parlementaires à supprimer toute discrimination des lois nationales. L'UIP et ONU Femmes en prévoient la publication en 2021.

Recueillir et diffuser des données probantes

Le rapport sur les [Femmes au parlement](#) analyse la participation des femmes de 1995 à 2020 et fait le point sur les enseignements tirés depuis la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, texte programmatique pour l'égalité des sexes de portée mondiale, adopté il y a 25 ans. Ce rapport met le lecteur en garde, car même si la parité homme-femme est plus largement considérée comme un objectif, les progrès ont marqué le pas ces dernières années.

En collaboration avec ONU Femmes, l'UIP a aussi publié sa célèbre carte annuelle sur les [Femmes en politique](#). D'autres données sur le genre et les parlements ont été publiées sur Parline, plateforme en ligne de l'UIP qui regroupe des données sur les parlements, y compris sur les groupes de femmes parlementaires, les commissions de l'égalité des sexes, les présidentes de parlements et les principaux jalons historiques.

Les données et les études de l'UIP ont été largement citées au cours de l'année, y compris dans le rapport d'avancement du Secrétaire général de l'ONU sur les ODD et le rapport du Forum économique mondial sur les inégalités femmes-hommes.

« En tant que parties prenantes [...], nous devons nous fixer comme tâche d'agir plus collectivement pour une réduction délibérée des lacunes d'application de nos cadres légaux visant une plus grande inclusion. »

M. Femi Gbajabamila
Président de la Chambre des représentants du Nigéria

Chiffre-clé :

54

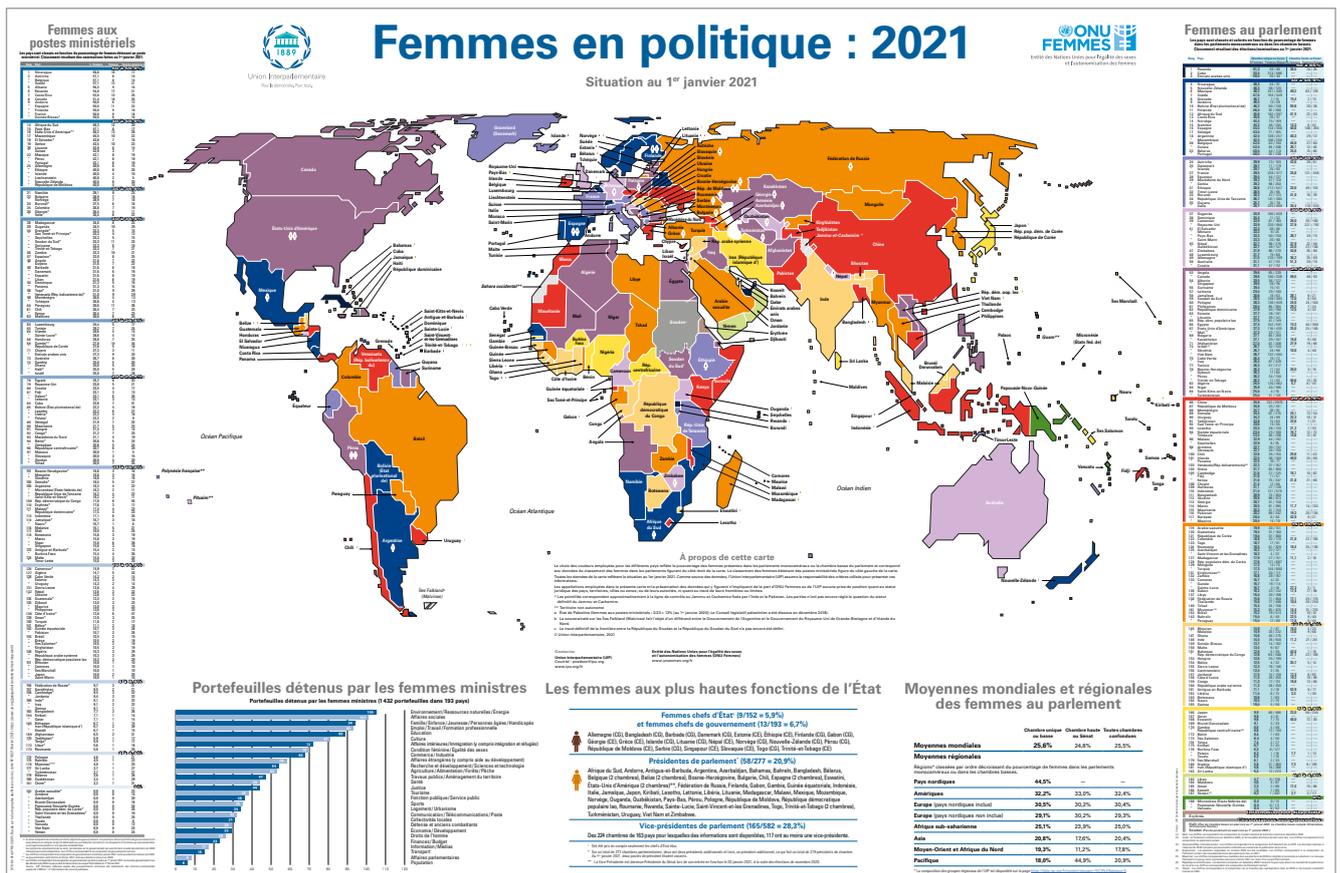
54 % des personnes qui ont pris part à des panels organisés par l'UIP en 2020 étaient des femmes.

Les femmes au parlement: 1995-2020

REPERES

- Les 25 dernières années, le pourcentage moyen de femmes dans les parlements nationaux est passé de 19,3 pour cent en 1995 à 24,9 pour cent en 2020. Dans les 191 pays où des données sont disponibles, les femmes ont gagné 6,6 points de pourcentage en moyenne. Dans 122 pays, le pourcentage de femmes dans les parlements nationaux a augmenté de plus de 10 points de pourcentage.
- En 2020, aucun parlement n'a atteint la parité homme-femme. Les parlements à plus de 50 pour cent de femmes sont le parlement de la République de Cuba, le parlement de la République de Chine, le parlement de la République de Corée, le parlement de la République de Tchad, le parlement de la République de Cuba, le parlement de la République de Chine, le parlement de la République de Corée, le parlement de la République de Tchad, le parlement de la République de Cuba, le parlement de la République de Chine, le parlement de la République de Corée, le parlement de la République de Tchad.
- Les 25 dernières années, le pourcentage de femmes dans les parlements a augmenté de 5,6 points de pourcentage en moyenne. En 1995, seuls 11,3 pour cent des parlementaires étaient des femmes. En 2020, ce chiffre avait presque doublé pour atteindre 22,3 pour cent. **80 pays ont vu leur pourcentage de femmes dans les parlements nationaux augmenter de plus de 10 points de pourcentage.**

Symposium à Beijing (Chine) pour la commémoration du 25^e anniversaire de la déclaration de Beijing. © Zhang Yuwei / Xinhua via AFP



Aux **États-Unis**, quatre membres du Congrès ont cité des données de l’UIP dans leur présentation d’une résolution à la Chambre appelant le Gouvernement américain à agir pour réduire les violences à l’encontre des femmes dans la sphère politique.

En 2020, des études de l’UIP ont aussi été utilisées pour une campagne nationale en Jordanie et un séminaire sur le cyberharcèlement organisé par le Parlement suisse.

Au cours de l’année, l’UIP a enregistré une forte demande d’outils en ligne. Elle a publié plusieurs vidéos conviviales sur l’ODD 5 et la promotion de l’action parlementaire en faveur de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes et des filles :

- [Cinq choses que vous pouvez faire pour améliorer l’égalité des sexes en matière de leadership](#)
- [Les lois sur l’égalité des sexes dans le monde : comment pouvez-vous contribuer à garantir l’égalité ?](#)
- [Violence à l’égard des femmes : que peuvent faire les parlements ?](#)
- [Femmes, paix et sécurité](#)

Ces vidéos ont été réalisées en partenariat avec différentes organisations, notamment l’Université de l’État de l’Arizona et le Laboratoire Julie Ann Wrigley Global Futures, la Banque mondiale et ONU Femmes.

Promouvoir le changement

En 2020, l’UIP a organisé des rencontres intergénérationnelles entre des dirigeants, des parlementaires, des jeunes femmes et des jeunes filles de différentes parties du monde. Ces rencontres se sont tenues dans le cadre du Forum Génération Égalité, forum mondial d’organisations œuvrant pour l’égalité entre les femmes et les hommes, à l’initiative d’ONU Femmes. Les manifestations de ce type, qui sont très fructueuses, seront reconduites dans les années qui viennent.

En août, les présidentes de parlement se sont réunies via une plateforme en ligne pour le 13^e Sommet des présidentes de parlement, conjointement organisé par l’UIP et le Parlement autrichien. Les présidentes ont appelé à une égale répartition des tâches de soin non rémunérées et à l’élimination des écarts de salaire et de protection sociale entre les sexes. Ce sont des objectifs que l’UIP défendra en 2021 et par la suite. Les présidentes ont aussi appelé à une tolérance zéro en matière de violence à l’égard des femmes dans les parlements, et partagé leurs propres expériences et bonnes pratiques.

Promouvoir la législation visant à combattre la discrimination et la violence envers les femmes

– **Djibouti** a adopté une loi visant à mettre un terme à la violence sexiste, élaborée à la suite de l’assistance technique apportée par l’UIP en 2019.

- La **Sierra Leone** a pris des mesures pour mettre fin aux mutilations sexuelles féminines après avoir bénéficié d'un soutien politique de l'UIP et d'un renforcement des capacités techniques du parlement. Un groupe de femmes parlementaires a été créé. Il dirige désormais l'action du parlement sur la question, avec un soutien continu de l'UIP.



L'impact de l'UIP

Des conseils à l'action : mettre un terme à la violence à l'égard des femmes au parlement

La diffusion des *Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements* a incité plusieurs parlements (Allemagne, Danemark, République de Corée, Royaume-Uni, Suisse, et Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique) à formuler des requêtes supplémentaires.

Ce guide de politique anti-harcèlement a aussi été salué par les réseaux de femmes de l'Association parlementaire du Commonwealth et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Au vu de ce succès, ces lignes directrices, déjà disponibles en anglais et en français, ont été traduites en d'autres langues dont l'arabe, le coréen, l'espagnol, le japonais et le turc.

L'UIP et l'Union parlementaire africaine travaillent conjointement à une **étude régionale sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Afrique**, dont les résultats sont attendus en 2021.

Étude de cas

Action du Parlement contre les mutilations sexuelles féminines en Sierra Leone

Un atelier sur les mutilations sexuelles féminines et leurs conséquences en termes de droits humains et de santé a été organisé à l'intention des parlementaires de la Sierra Leone, à Freetown, capitale du pays, avec le soutien de l'UIP. Cette formation de trois jours expliquait comment il est possible de supprimer ces pratiques des cérémonies traditionnelles d'initiation des filles, en donnant aux parlementaires de solides arguments pour convaincre les citoyens et les chefs communautaires d'abandonner l'excision.

Cet atelier a aussi conduit à la création du tout premier groupe parlementaire sur les mutilations sexuelles féminines en Sierra Leone.

Le saviez-vous ?

Créé en 2015 à Genève, le réseau des Champions internationaux de l'égalité des sexes rassemble des décisionnaires des deux sexes qui s'engagent à lutter contre les obstacles liés au genre dans les sphères multilatérales. Ce réseau, actuellement présidé par le Secrétaire général de l'UIP Martin Chungong, regroupe plus de 400 personnes qui agissent au sein de six pôles multilatéraux (Genève, New York, Paris, Vienne, Nairobi et La Haye). Tous les champions signent un engagement sur la parité entre les sexes attestant de leur volonté de rechercher l'équilibre entre les hommes et les femmes et de refuser de participer à des panels non mixtes.

►► L'année à venir

En 2021, l'UIP continuera à aider les parlementaires à travailler à distance, notamment par l'élaboration d'outils pratiques. Des efforts seront faits pour accroître l'interactivité, atteindre un plus grand nombre de parlements et toucher de plus vastes publics, au vu de l'intensification planétaire des échanges en ligne. 2021 verra le lancement d'une nouvelle étude régionale sur la violence à l'égard des femmes en politique dans les parlements africains et d'autres activités et outils seront proposés.

L'UIP continuera à soutenir ses membres par le biais d'échanges entre pairs, du recueil et de la diffusion de bonnes pratiques, en veillant en particulier à ce que les réponses à la crise de la COVID-19 et les efforts de relance intègrent la dimension de genre.



OBJECTIF 3

Protéger et promouvoir les droits de l'homme

La pandémie de COVID-19 a eu d'énormes conséquences en matière de droits de l'homme. Les lois sur les mesures de confinement et d'urgence ont trop souvent servi de prétexte à des détentions ou d'autres violations des droits de parlementaires d'opposition. Les chiffres de 2020 confirment la tendance à la hausse des violations signalées contre des parlementaires, ainsi que des actes d'intimidation et de violence. Plus souvent qu'à leur tour, ce sont les femmes parlementaires qui ont été visées. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP a continué à rassembler des données pour défendre les droits des parlementaires. En **Côte d'Ivoire**, les interventions de l'UIP ont contribué à la libération de quatre parlementaires emprisonnés.





Hausse des violences à l'encontre des parlementaires, en particulier des femmes

En 2020, le Comité de l'UIP a examiné 552 allégations de violation des droits des parlementaires dans 42 pays, contre 533 en 2019. Parmi ces cas figuraient 83 nouvelles allégations concernant 13 pays. Les violations des droits de l'homme des parlementaires ont augmenté depuis la création de ce comité, il y a 40 ans.

Pour la cinquième année consécutive, le continent américain affiche la plus grande proportion de ces violations. Le **Venezuela**, avec 178 cas sur 552, en représente à lui seul 32 pour cent.

Dans quatre pays (**Brésil, Colombie, Venezuela et Yémen**), le nombre croissant des violations des droits – en particulier des parlementaires d'opposition – reflète une détérioration de la situation politique.

La détention tient une grande place dans ces violations. Fin 2020, le Comité de l'UIP a examiné les cas de 30 parlementaires détenus dans 9 pays, dont le **Venezuela**, l'**Ouganda** et le **Zimbabwe**. Ces cas sont caractéristiques de la façon dont certains gouvernements se sont servis de la pandémie et des lois sur le confinement pour attenter aux droits des parlementaires d'opposition.

Les femmes parlementaires sont particulièrement visées par les actes de violence et d'intimidation. Dans les cas étudiés par l'UIP, les actes de torture, de mauvais traitement et de violence concernent 34 pour cent de femmes parlementaires contre 18 pour cent d'hommes. En 2020, 98 cas concernaient des femmes parlementaires (contre 85 en 2019), soit trois fois plus qu'il y a six ans : en 2014, le comité n'avait eu à traiter que 34 cas de femmes.

Les droits de l'homme pendant la pandémie

La pandémie a eu des conséquences importantes en matière de droits de l'homme. L'UIP a établi et diffusé des recommandations à l'intention des parlements pour veiller à la défense des droits de l'homme tout en protégeant la santé publique.

L'ancien parlementaire guatémaltèque M. Amilcar Pop, qui a obtenu une protection policière en partie grâce aux démarches de l'UIP. © AFP

Chiffre-clé:
552

552 allégations de violations des droits de l'homme de parlementaires de 42 pays ont été examinées par l'UIP en 2020.

L'impact de l'UIP

En décembre 2019, cinq parlementaires de **Côte d'Ivoire** ont été arrêtés de manière arbitraire. Après un travail de lobbying acharné de la part de l'UIP, quatre d'entre eux ont été libérés en septembre 2020.

Grâce à l'intervention de l'UIP en **République démocratique du Congo (RDC)**, le parlementaire Jean-Jacques Mamba a pu rentrer dans son pays et reprendre son travail sans crainte d'être arrêté. Il avait quitté la RDC plus tôt dans l'année pour échapper à une détention arbitraire après le dépôt d'une pétition qui a conduit à la destitution du premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Au **Guatemala**, les autorités ont accordé à l'ancien parlementaire Amilcar Pop une protection policière permanente, conformément aux demandes de l'UIP. Cet ancien parlementaire avait fait l'objet de menaces de mort répétées et avait été sérieusement harcelé en conséquence de son action en tant que parlementaire d'opposition.

En **Turquie**, l'ancien parlementaire Selahattin Demirtas a bénéficié de l'appui de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) après une intervention très étayée de l'UIP en tant que tierce partie. La CEDH a adopté les arguments de l'UIP et décidé que l'arrestation de Selahattin Demirtas en 2017, pour actes de terrorisme, constituait effectivement une violation de ses droits fondamentaux, en particulier de sa liberté d'expression et de son droit de participation à des élections.

Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2020

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.

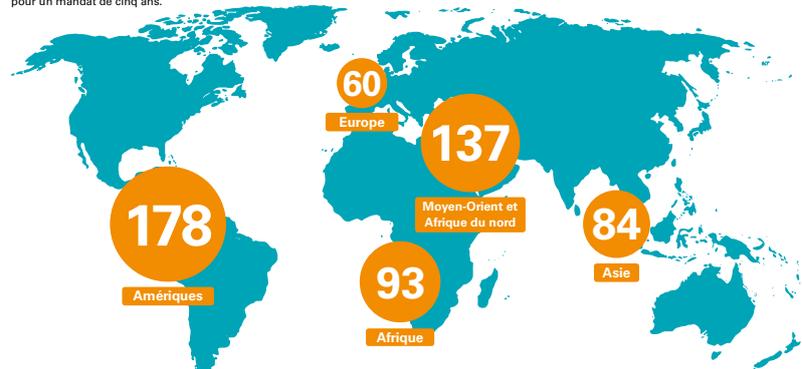
Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.

Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.

Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP
www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-lhomme

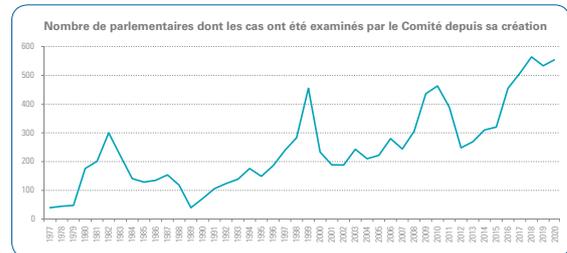
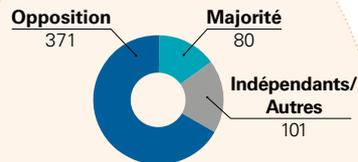
Violations les plus fréquentes

- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Procès et autres procédures non équitables
- 3 Menaces, actes d'intimidation
- 4 Violation de la liberté d'expression



552 parlementaires dans 42 pays

98 femmes
454 hommes



Si vous êtes ou avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à hrteam@ipu.org

SUIVEZ-NOUS SUR
Twitter [IPUparliament](https://twitter.com/IPUparliament)
Facebook [InterParliamentaryUnion](https://www.facebook.com/InterParliamentaryUnion)
Instagram [ipu.parliament_official](https://www.instagram.com/ipu.parliament_official)
LinkedIn [inter-parliamentary-union](https://www.linkedin.com/company/inter-parliamentary-union)
YouTube [iparliamentaryunion](https://www.youtube.com/channel/UCiparliamentaryunion)

L'Organisation a aussi mis sur pied des ateliers sur le thème « droits de l'homme et santé publique ». En juillet et en novembre, l'UIP a organisé, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Secrétariat du Commonwealth, des ateliers en ligne à l'intention des commissions des droits de l'homme des parlements du Commonwealth, au **Canada** et dans des pays d'Afrique, d'Europe et des régions Caraïbes et Asie-Pacifique.

Plusieurs parlements ont adopté les recommandations de l'UIP. Il convient en particulier de mentionner l'enquête menée par la Commission des droits de l'homme du Parlement du **Royaume-Uni** pour s'assurer que la politique britannique de riposte à la COVID-19 n'enfreignait aucun droit fondamental.

« La proactivité de l'UIP et de son Comité des droits de l'homme des parlementaires a eu un impact sur les procédures en cours. L'Organisation a facilité mon retour en RDC sans que je risque d'être arrêté ou interpellé à mon arrivée dans le pays. Je suis convaincu que les efforts du comité aideront à une résolution finale de mon cas. »

M. Jean-Jacques Mamba
Parlementaire de RDC

Étude de cas

Aide de l'UIP en faveur des Parlements du Burkina Faso et de l'Ouzbékistan en matière de défense des droits de l'homme

Au **Burkina Faso**, le gouvernement a présenté au parlement des projets de loi visant à formaliser la ratification du traité de l'ONU sur l'abolition de la peine de mort et à renforcer la portée du mécanisme national de prévention de la torture. Ces initiatives font suite aux consultations, recommandées par l'UIP, organisées par l'Assemblée nationale et le ministère de la Justice et des droits humains. Les participants étaient invités à donner leur avis sur la mise en œuvre des recommandations de l'ONU en matière de droits de l'homme.

En 2020, l'UIP et le HCDH ont appuyé les efforts du Parlement de l'**Ouzbékistan** pour mettre en œuvre les recommandations de l'ONU en matière de droits de l'homme, par l'organisation d'une série d'ateliers en ligne. Ceux-ci portaient en particulier sur la création d'une commission parlementaire spécialement consacrée aux droits de l'homme, la création d'un comité indépendant sur l'élimination de la torture, la traduction en ouzbek des guides de l'UIP sur les droits de l'homme, le renforcement du contrôle parlementaire, la transparence au parlement, et la mise sur pied d'un cadre légal de dialogue avec la société civile.

►► L'année à venir

En 2021, l'UIP envisagera de nouvelles méthodes pour appuyer le travail du Comité des droits de l'homme des parlementaires, en recourant davantage aux outils numériques disponibles. L'UIP prévoit d'apporter son soutien à un nombre croissant de parlements pour les aider à mettre en œuvre les mécanismes de l'ONU sur les droits de l'homme. L'UIP produira, en outre, un outil d'auto-évaluation qui aidera les parlements à mesurer leur protection dans le domaine des droits de l'homme, et à devenir d'efficaces défenseurs des droits de l'homme.



OBJECTIF 4

Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

La paix est essentielle, non seulement pour défendre la démocratie et l'état de droit, mais aussi pour protéger la vie et empêcher les destructions qu'entraînent les conflits. Plus de 130 ans après sa création, l'UIP reste un exceptionnel forum international de dialogue entre les parlementaires. L'UIP apporte aussi une assistance aux parlements des pays qui sortent d'un conflit ou sont en transition vers la démocratie, afin de les aider à édifier des institutions solides et démocratiques qui contribueront à la cicatrisation des divisions nationales. En interdisant les rassemblements, la pandémie de COVID-19 a annihilé de multiples occasions de renforcement de la confiance et de la compréhension mutuelle. Dans l'intervalle, les dépenses militaires ont, quant à elles, continué de s'accroître, tandis que les régimes de contrôle international des armements s'affaiblissent et que les groupes extrémistes violents exploitent le climat d'incertitude général. Malgré cela, l'UIP a maintenu son cap et continué à soutenir les contributions des parlements à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité.





Campagne pour la paix et la sécurité

L'UIP a relayé diverses initiatives mondiales de grande envergure auprès des parlements. L'Organisation a appuyé [l'appel du Secrétaire général de l'ONU à un cessez-le-feu immédiat](#) dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, en publiant une déclaration conjointe du [Président de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale](#), du [Président du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent](#) et de la Présidente de l'UIP. L'Organisation a également continué à faire campagne en faveur de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à promouvoir la ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires. L'UIP recommande aux gouvernements d'abaisser les dépenses en armements pour investir dans d'autres secteurs, comme la santé, secteur qui est soumis à une pression intense depuis le début de la pandémie.

Afin de marquer le 25^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, et la paix et la sécurité, l'UIP a réalisé une [vidéo](#) exposant les effets négatifs des conflits sur les femmes et les nombreuses façons dont les femmes peuvent contribuer à une paix durable. Cette vidéo exhorte les parlementaires à adopter et à mettre en œuvre des mesures nationales pour faire progresser la participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité.

Par ailleurs, la participation de l'UIP à l'édition 2020 de la Semaine pour la paix de Genève a également été relayée en ligne. Des supports publiés en ligne mettaient l'accent sur [la maîtrise des armes fondée sur des données probantes](#), [la bonne gouvernance du secteur de la sécurité](#) et [l'engagement des jeunes en politique](#). Compte tenu de leur caractère numérique, ces produits ont eu une plus large portée que l'événement lui-même et ont été visionnés dans davantage de pays et par un public plus nombreux que jamais auparavant. Ils pourront aussi servir à plus long terme à des fins d'information et de formation.

Chiffre-clé:

50

50 pays ont ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), un succès auquel l'UIP a contribué au moins en partie en menant campagne pour la ratification, notamment par sa résolution phare de 2014.



Cérémonie organisée au parc du mémorial de la paix à Hiroshima (Japon), le 6 août 2020. © Naoki Maeda/The Yomiuri Shimbun via AFP

Les débats en ligne et les webinaires, qui ont pris le pas sur les habituelles rencontres en présentiel, ont néanmoins fourni des occasions de dialogue et d'échanges d'idées animés. Le Bureau de New York a organisé des séances d'information très appréciées sur les processus de l'ONU, incluant notamment une présentation de l'architecture onusienne de consolidation de la paix. Les commentaires et réactions des parlementaires ont été recueillis en prévision d'une publication sur le désarmement.

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Deux réunions du [Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent](#) ont été organisées dans le cadre du programme de l'UIP de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Dans le cadre de son action continue en faveur des victimes du terrorisme, pour faire entendre leur voix, l'UIP a organisé en marge de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement un événement intitulé *Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent: le point de vue des victimes*. L'UIP a aussi travaillé à l'élaboration d'un modèle de loi sur les victimes du terrorisme, en collaboration avec le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'Office contre la drogue et le crime des Nations Unies. Six consultations d'experts sont prévues, dont quatre se sont déroulées en novembre et décembre 2020.

L'impact de l'UIP: optimisme sur fond de crise mondiale

En 2020, l'UIP a commémoré le 75^e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki en partenariat avec la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires. Une opération conjointe a été organisée pour promouvoir le [Traité sur l'interdiction des armes nucléaires \(TIAN\)](#). Fin 2020, 51 États avaient ratifié ce traité, lequel a ainsi pu entrer en vigueur au début de l'année 2021.

« Le Parlement autrichien apporte un soutien inconditionnel à un monde exempt d'armes nucléaires. [...] Nous devons redoubler d'efforts pour établir une interdiction mondiale de toutes les armes nucléaires et détruire toutes celles qui existent. Je suis convaincu que c'est le seul moyen de protéger l'humanité contre ce danger. »

Wolfgang Sobotka
Président du Conseil national autrichien

La diplomatie parlementaire à l'appui de la consolidation de la paix et de la réconciliation

En juillet 2020, le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient de l'UIP a débattu de la situation en **Palestine** et en **Libye**. Pour la première fois depuis octobre 2018, un représentant de la Knesset **israélienne** a participé à la réunion du comité et engagé le dialogue avec son homologue **palestinien**.

Étude de cas

Les parlements défendent notre avenir commun

En collaboration avec des parlementaires et d'autres partenaires, l'UIP a contribué à la production du guide [Défendre notre avenir](#) commun qui donne une information de fond sur le désarmement ainsi que des exemples de politiques et d'actions parlementaires efficaces.

Les Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires, le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre, Action mondiale des parlementaires, le Centre de politique de sécurité de Genève et le World Future Council ont participé à ce projet. Le guide aidera les parlementaires à appliquer le programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, *Assurer notre avenir commun*.



The image shows the cover of the handbook 'Défendre notre avenir commun'. At the top, there are logos for GCSF, UN Women, UN Women's Empowerment Fund, PNM, and World Future Council. The main visual is a large, detailed image of the Earth from space. Overlaid on the bottom right of the globe is the title 'DÉFENDRE NOTRE AVENIR COMMUN' in large, bold, white capital letters. Below the title, in smaller white text, it reads 'Guide d'action parlementaire à l'appui du désarmement, pour la sécurité et le développement durable'. At the very bottom of the cover, in small white text, it says 'Manuel parlementaire d'application du programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Assurer notre avenir commun' and the website 'www.DisarmamentHandbook.org'.

►► L'année à venir

En 2021, l'UIP continuera à aider les parlements à exercer toute leur influence en faveur de la mise en œuvre des grands traités de désarmement, de non-prolifération et de contrôle des armements. L'Organisation soutiendra aussi les efforts des parlements pour une bonne gouvernance du secteur de la sécurité. En suivant les lignes directrices du programme de désarmement du Secrétaire général de l'ONU, elle accompagnera les parlements dans le cadre d'événements clés comme la 10^e conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

2021 verra aussi la tenue à Vienne du tout premier sommet parlementaire sur la lutte contre le terrorisme, en marge de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Ce sera l'occasion de lancer un réseau parlementaire mondial de lutte contre le terrorisme, assorti d'une carte interactive et d'une application mobile qui donneront accès à des informations sur des activités, des réunions et de la documentation sur le sujet. Ces outils permettront aussi d'accéder à une base de données sur la législation en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent.



OBJECTIF 5

Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires

En 2020, l'UIP a continué à promouvoir le dialogue interparlementaire, même si celui-ci a dû prendre une forme différente, et a organisé une session extraordinaire de son Conseil directeur, avec l'élection en ligne de son nouveau président, ainsi que la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. La déclaration finale de la Conférence des présidents marque une avancée importante sur une série de questions d'intérêt mondial requérant une collaboration multinationale.





Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

La cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement a été divisée en deux volets : le premier s'est déroulé en ligne en août 2020 et le second doit se dérouler en 2021, à Vienne, en présentiel ou sous une forme hybride. Cette manifestation parlementaire, d'envergure mondiale, qui s'est tenue en ligne pour la première fois, a réuni plus de 500 délégués, dont 115 présidents de chambre parlementaire et plus de 300 parlementaires, dont un tiers de femmes. Onze délégations ont suivi les débats en tant qu'observateurs.

Il a notamment été question de diplomatie parlementaire, des liens entre crise sanitaire, climatique et économique, du développement durable, de la participation des jeunes à la politique, de l'égalité des sexes, des parlements et de la démocratie, de mobilité humaine, de lutte contre le terrorisme, de science et de technologie. Des présidents de parlement, des personnalités publiques et des experts distingués ont contribué aux discussions qui ont débouché sur une [Déclaration sur les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète.](#)

Cette déclaration jette les bases d'une coopération parlementaire plus large visant à relever les grands défis mondiaux. En septembre, la Présidente de l'UIP a relayé les messages clés de la Conférence des présidents à une réunion organisée par l'UIP sur le multilatéralisme. Lors de cet événement, qui s'inscrivait dans les préparatifs du Sommet ONU75, la discussion a porté sur la façon dont l'ONU et l'UIP pouvaient optimiser leur collaboration à propos de la COVID-19, des changements climatiques, des dépenses d'armement et des inégalités.

La Présidente de l'UIP a ensuite présenté la Déclaration des présidents de parlement à l'Assemblée générale des Nations Unies par le biais d'une vidéo visionnée lors du Sommet ONU75. L'UIP a également transmis la Déclaration à ses États membres.

Session en ligne du Conseil directeur de l'UIP

En novembre, le Conseil directeur de l'UIP s'est réuni en une session extraordinaire qui a donné lieu à l'élection du nouveau Président de l'UIP, M. Duarte Pacheco. Par ailleurs, un certain nombre de décisions importantes ont été prises, notamment sur les droits de l'homme, le programme de travail et le budget de l'Organisation pour 2021.

Des règles de procédure spéciales ont été adoptées pour régler la tenue des réunions en ligne et cette session a été très largement suivie. Quelque 145 parlements nationaux étaient représentés, soit plus de 80 pour cent des membres de l'UIP. Près de la moitié des délégations étaient dirigées par un président ou vice-président de parlement. De plus, quelque 40 pour cent des 458 participants étaient des femmes parlementaires et 26 pour cent étaient de jeunes parlementaires.

Malgré le défi que représentait le recours à la technologie et la multiplicité des fuseaux horaires, l'élection du Président de l'UIP s'est déroulée sans problème, de manière inclusive et responsable.

Coopération avec les autres organisations parlementaires

Après la réussite de la session du Conseil directeur, y compris l'organisation de l'élection présidentielle à distance, plusieurs parlements régionaux ont contacté l'UIP pour demander des conseils et des informations. Il est prévu de partager notre expertise technique de la tenue des réunions en ligne dans les mois qui viennent.

Chiffre-clé :
40

40 % : record de participation de femmes parlementaires à l'élection du président de l'UIP.

Duarte Pacheco, nouveau Président de l'UIP, élu en novembre 2020 avec 56 % des suffrages.
© Assembleia da República/Sandra Ribeiro

L'UIP et l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) ont tenu des sessions de travail durant l'année, à la suite de l'accèsion de l'APF au statut de membre associé de l'UIP en 2019. Il s'agissait de préparer l'UIP à obtenir un statut similaire auprès de l'APF en janvier 2021.

Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'UIP

En 2020, une affluence record a été enregistrée au séminaire francophone organisé en ligne à l'intention des personnels parlementaires (y compris les représentants des membres associés et des observateurs permanents de l'UIP).

Vers l'adhésion universelle

L'UIP, qui compte aujourd'hui 179 Parlements membres, maintient toujours le contact avec d'autres parlements. Le Président du Parlement de Belize et celui du Parlement des Îles Salomon ont, par exemple, activement participé à la Conférence des présidents de parlement. Le Président *pro tempore* du Sénat des États-Unis a, quant à lui, envoyé une communication vidéo. De nouvelles occasions de coopération sont à l'étude avec ces trois parlements qui ne font pas partie de l'Organisation.



Virtual 19-20 August 2020 **Vienna 2021**
5th World Conference of Speakers of Parliament
 Parliaments for peace, people and planet #5WCSP



L'impact de l'UIP

Les rapports annuels des Membres ont mis en lumière de nombreux exemples de bonnes pratiques et de mesures de suivi des résolutions et d'autres décisions de l'UIP. Sur 41 Membres concernés en 2020, 20 parlements sollicités ont transmis des réponses et 16 parlements ont spontanément proposé leur concours.

Des exemples de mesures faisant suite à des décisions de l'UIP sont donnés ci-dessous :

- Le **Bénin** a ratifié le Traité sur le commerce des armes et son Assemblée nationale a participé aux programmes de renforcement des capacités de mise en œuvre.
- Le **Costa Rica** a ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.
- La **Gambie** a mis en place une Commission permanente des droits de l'homme et des affaires constitutionnelles.
- Le Congrès des **États fédérés de Micronésie** a voté une résolution déclarant que le Congrès se fixait pour but que le pays atteigne la couverture sanitaire universelle d'ici à 2030.
- Aux **Pays-Bas**, la Commission parlementaire des affaires économiques et du climat a organisé la consultation de groupes de jeunes sur les changements climatiques.
- En **Norvège**, le Président du parlement a établi un partenariat avec des organisations de jeunes pour discuter de la façon dont ceux-ci peuvent participer au débat social.
- Le Sénat du **Pakistan** a signé un protocole d'accord avec l'UIP qui va apporter une assistance technique au secrétariat, aux commissions et aux membres du Sénat en matière de rédaction de textes législatifs.

Étude de cas

L'UIP anime la démocratie numérique

L'élection du nouveau Président de l'UIP, Duarte Pacheco, a été un exemple parfait de mise en œuvre de la démocratie numérique. Un seul tour de scrutin a suffi pour porter le représentant du Parlement portugais à la présidence de l'UIP avec 56 pour cent des suffrages. Quelque 40 pour cent de ces suffrages ont été exprimés par des femmes, ce qui marque aussi une progression en matière d'égalité des sexes.

La procédure numérique a été préparée avec le plus grand soin. Une plateforme de vote en ligne a été mise en place et le Conseil directeur a nommé deux scrutateurs chargés de vérifier et d'annoncer les résultats de l'élection. L'intégrité de l'élection a été contrôlée par un vérificateur indépendant (le Centre international de calcul des Nations Unies) qui a prêté une attention particulière au secret et à la sécurité du scrutin, ainsi qu'aux bonnes conditions d'accès à la plateforme et à la méthode de comptabilisation des votes.

Sur une plage de 24 heures, quelque 400 parlementaires représentant 142 Parlements membres ont pu voter pour l'un des quatre candidats en lice, soit un taux de participation supérieur à 97 pour cent.

►► L'année à venir

En 2020, l'UIP a fait d'énormes progrès en matière de démocratie numérique. Il faudra consolider ces avancées en 2021, renforcer encore les capacités de l'Organisation pour établir le contact et organiser des réunions de parlementaires de manière structurée et inclusive. Nous allons explorer toutes les possibilités, toutes les souplesses qu'offre la technologie du numérique pour mettre en place des réunions hybrides et travailler en étroite collaboration avec les Membres et les groupes géopolitiques à des interventions mieux ciblées et plus efficaces.



OBJECTIF 6

Autonomisation des jeunes

2020 a marqué le dixième anniversaire de la résolution de l'UIP de 2010 sur la participation des jeunes au processus démocratique. Pour qu'il y ait démocratie il faut que les parlements soient représentatifs de l'ensemble des citoyens et les jeunes constituent le groupe de population le plus concerné par les enjeux de l'avenir des pays. Avec la pandémie de COVID-19, la vulnérabilité des jeunes a encore été exacerbée, en particulier dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la santé. Malgré cet état de fait, la plupart des parlements comptent un trop petit nombre de jeunes parlementaires. Depuis 2010, l'UIP recueille des données sur la représentation des jeunes, en particulier des jeunes femmes, et s'efforce de susciter une prise de conscience de cette question et de promouvoir une plus large participation des jeunes.



L'impact de l'UIP : 10 ans d'autonomisation des jeunes dans les parlements et grâce à leur action

Ce dixième anniversaire qui fournit une excellente occasion de faire le bilan des accomplissements, est aussi le moment de s'engager à poursuivre l'action. Des avancées significatives ont été accomplies par les Membres de l'UIP, depuis la mise en place de quotas de jeunes jusqu'à l'abaissement de l'âge de l'éligibilité à un mandat électif, en passant par la création de nouvelles structures parlementaires pour autonomiser les jeunes. Dans le cadre des célébrations organisées à l'occasion de ce 10^e anniversaire, les parlements ont rendu compte de leur mise en œuvre de la résolution de 2010 sur les jeunes. Quelques exemples sont donnés ci-dessous :

- En **Norvège**, le président du parlement rencontre régulièrement des jeunes. Une collaboration avec des organisations à but non lucratif a débouché sur la publication d'un guide incitant les jeunes à prendre part aux débats sociaux.
- Les parlements de **Malte**, de la **Malaisie** et de la **Gambie** ont abaissé l'âge du droit de vote aux élections législatives, qui est désormais de 16 ans à Malte et de 18 ans en Malaisie et en Gambie.
- Le Congrès de **Micronésie** a encouragé la participation de jeunes aux délégations nationales envoyées à des réunions internationales. Son programme prévoit en outre de prioriser et d'intensifier les possibilités d'emploi pour les jeunes défavorisés d'un point de vue social ou économique.
- En **El Salvador**, un premier Groupe des jeunes parlementaires a été créé. Il rassemblera des parlementaires de 25 à 35 ans.
- Au **Mexique**, la Chambre des députés a voté des mesures pour améliorer la représentation des jeunes au parlement et a créé une Commission des jeunes qui organise régulièrement des auditions parlementaires et des consultations auprès des jeunes.

Lors de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, les participants se sont à nouveau engagés à favoriser l'autonomisation des jeunes et se sont accordés sur une série de recommandations visant à accroître la participation des jeunes en politique et leur représentation dans les parlements. L'UIP est prête pour une nouvelle décennie d'action.

Accroître la participation et le leadership politiques des jeunes femmes

Au moment où le monde célébrait le 25^e anniversaire de la Déclaration de Beijing pour l'égalité des sexes, l'UIP a insufflé une énergie nouvelle pour redoubler d'efforts en faveur de la participation des jeunes femmes à la politique. En collaboration avec le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse, l'UIP a réuni des responsables politiques et de jeunes femmes, avec le concours de mouvements des jeunes et des femmes, d'organisations internationales, d'organismes de l'ONU et d'universités. Pendant cette réunion, il a été question des obstacles à la participation politique des jeunes femmes et des moyens de les supprimer.

Chiffre-clé :

10

Il y a 10 ans, l'UIP adoptait sa résolution phare sur la participation des jeunes au processus démocratique.

Des jeunes débattent des écueils qu'ils peuvent rencontrer. © UK House of Lords/Roger Harris

#InternationalDemocracyDay

"It's important that space is made for youth. We need to have a seat on the table. Civic engagement is the core of democracy and youth should be part of it."

Xiye Bastida
Climate justice activist
and co-founder of
the Re-Earth Initiative





La représentation des jeunes dans les parlements nationaux

10 ans d'autonomisation des jeunes au sein des parlements



37%

37% des chambres de parlement ne comptent aucun jeune parlementaire de moins de 30 ans.

Environ 25% des chambres uniques ou basses du monde ne comptent aucun parlementaire de moins de 30 ans.

25%

73%

73% des chambres hautes du monde ne comptent aucun parlementaire de moins de 30 ans.

QUOTAS

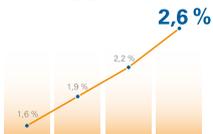
9

Selon nos enquêtes de 2020, seuls 9 pays ont adopté des quotas de jeunes dans leurs cadres juridiques. Ce nombre est inchangé depuis 2016.

ÂGE

Pourcentage total de jeunes parlementaires (hommes et femmes) par catégorie d'âge

MOINS DE 30 ANS



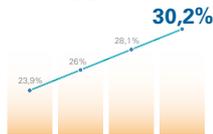
2,6% des parlementaires du monde sont âgés de moins de 30 ans – une augmentation de 1% depuis 2014.

MOINS DE 40 ANS



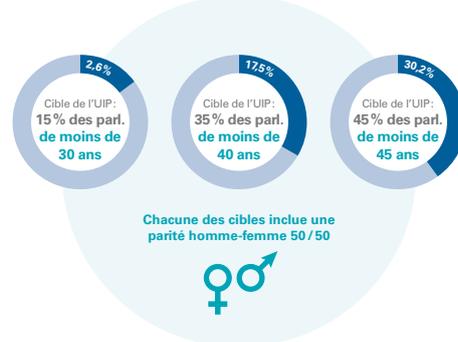
17,5% des parlementaires du monde sont âgés de moins de 40 ans – une augmentation de 4,6% depuis 2014.

MOINS DE 45 ANS



30,2% des parlementaires du monde sont âgés de moins de 45 ans – une augmentation de 6,3% depuis 2014.

Progression du nombre de jeunes parlementaires par rapport à la cible définie par l'UIP



Pourcentage de femmes dans chaque catégorie d'âge de jeunes parlementaires

1,1%

6,1%

9,8%

ÉLIGIBILITÉ

L'âge auquel les citoyens peuvent se présenter aux élections parlementaires coïncide rarement avec l'âge légal pour voter.



69%

69% des chambres imposent un « délai d'attente » entre l'âge de vote et l'âge pour être candidat.

Le délai d'attente est généralement plus long pour les chambres supérieures que pour les chambres uniques ou inférieures.



L'âge minimum requis pour les chambres hautes varie de 18 à 45 ans, avec une moyenne de 28,6 ans.

Le temps d'attente moyen est de 10,4 ans.



L'âge minimum requis pour les chambres uniques et les chambres basses varie de 17 à 30 ans, avec une moyenne de 21,6 ans.

Le temps d'attente moyen est de 3,5 ans.



39%

Seules 39% des chambres prises en compte ont une commission dont le nom fait explicitement référence aux jeunes.

16%

16% des parlements ont un forum de jeunes.

L'appel à l'action qui en est issu met l'accent sur les actes de sexisme, de harcèlement, d'intimidation et de violence ainsi que sur les problèmes de financement et le manque de solidarité intergénérationnel qui empêchent les jeunes femmes d'accéder à un mandat public. Les solutions envisagées englobent des financements pour aider les jeunes femmes à entrer en politique, le recrutement de jeunes femmes en plus grand nombre à des postes de direction de la fonction publique, et la mise en place de quotas. Parlements et partis politiques doivent être sensibles à la question du genre et exempts d'actes de violence, de harcèlement sexuel et d'intimidation.

Donner du pouvoir aux jeunes parlementaires

En 2020, on a constaté une augmentation de la participation de jeunes parlementaires aux réunions internationales de l'UIP pour promouvoir des résultats intégrant le point de vue des jeunes. Quelque 25 jeunes présidents de parlement ont participé à la Conférence des présidents et 121 jeunes parlementaires ont assisté au Conseil directeur en ligne. Par ailleurs, les membres du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP ont souligné la nécessité que davantage de jeunes s'engagent en politique et qu'après la crise de la COVID-19, la reprise se fasse au profit d'une « reconstruction en mieux ». C'est un message qu'ils ont relayé à de multiples conférences internationales, notamment celles organisées par l'ONU, la Communauté des démocraties, l'organisation



Union Interparlementaire
Pour la démocratie, Pour tous.

La représentation des jeunes dans les parlements nationaux

10 ans d'autonomisation des jeunes au sein des parlements



des lauréats et des dirigeants en faveur des enfants (fondée par Kailash Satyarthi, lauréat du prix Nobel), etc.

À **Djibouti**, l'UIP a apporté son soutien aux jeunes parlementaires élus aux élections de 2018. L'atelier de deux jours organisé à leur intention a été suivi par 70 pour cent des jeunes parlementaires de l'Assemblée nationale. Il portait sur le développement des compétences en matière de leadership et de communication et sur les méthodes à utiliser pour mieux faire valoir le point de vue des jeunes dans les travaux parlementaires. Les jeunes parlementaires, qui ont ainsi renforcé leurs compétences, ont aussi élaboré une feuille de route pour continuer à accroître leurs capacités et établir des relations plus étroites avec la jeunesse de leur pays. Cette feuille de route prévoit en particulier de consolider le réseau des jeunes parlementaires au sein du parlement et de susciter une plus grande prise de conscience des problèmes de la jeunesse.

►► L'année à venir

En 2021, l'UIP lancera une grande campagne de communication sur le dialogue intergénérationnel à propos des politiques pour la jeunesse et de l'autonomisation des jeunes. Cette opération est pilotée par de jeunes parlementaires qui participeront aux délibérations de l'UIP en 2021.

Les formations en ligne à l'intention des jeunes parlementaires constitueront un autre axe d'action prioritaire. Toutes les demandes de coopération émanant de parlements souhaitant donner du pouvoir à leurs plus jeunes membres sont les bienvenues.

Étude de cas

La jeunesse nigériane avance doucement mais sûrement

Avec l'appui de l'UIP, le pays le plus peuplé du continent africain, le **Nigéria**, ouvre sa sphère politique aux jeunes. En 2020, une conférence en ligne de haut niveau a été organisée par l'UIP sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes. Les participants se sont engagés à voter des amendements constitutionnels et de nouveaux textes législatifs afin d'accroître la représentation des jeunes à l'Assemblée nationale et au niveau local. Des révisions constitutionnelles sont prévues en 2021.

En 2018, le Nigéria avait déjà abaissé l'âge de l'éligibilité à un mandat électif. La conférence de 2020 s'inscrivait dans le cadre d'un projet en cours d'assistance de l'UIP à ce pays et faisait suite à des conférences similaires tenues en 2017 et 2018.



OBJECTIF 7

Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement

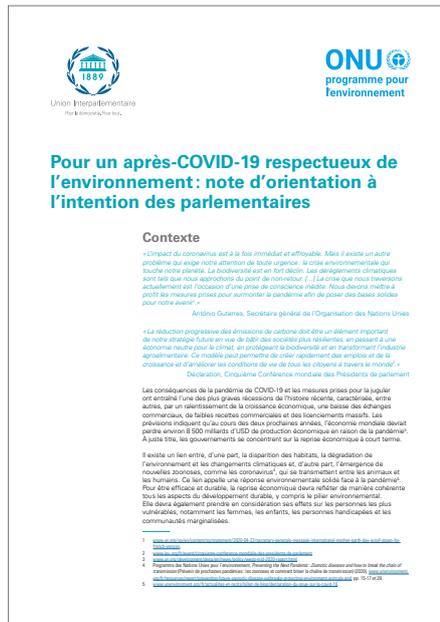
D'après les dernières données de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, au vu du rythme de progression actuel, il est probable que le continent n'atteigne que l'ODD 17¹. Malgré les revers (encore aggravés par la pandémie), des avancées restent possibles. Toutes les parties prenantes, dont les parlements, peuvent contribuer à accélérer le mouvement. En 2020, l'UIP a continué à aider les parlements à faire en sorte que les ODD aient des retombées concrètes dans la vie des citoyens.

¹ Voir le rapport du webinaire UIP/CEA sur *L'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD en Afrique : Quel rôle pour les parlements ?*, 13 novembre 2020, www.ipu.org/fr/event/webinaire-pour-les-parlements-africains-sur-limpact-de-la-covid-19-sur-la-mise-en-oeuvre-des-odd-en-afrique-quel-role-pour-les-parlements#event-sub-page-documents/



Outils planétaires et plaidoyer pour un impact local

La crise de la COVID-19 présente à la fois des défis et des opportunités. L'UIP a travaillé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à la rédaction d'une [note d'orientation à l'intention des parlementaires sur le respect de l'environnement dans la relance après la crise de la COVID-19](#). Cette note propose aux parlements de multiples pistes d'action pour favoriser la relance nationale après la crise. Ces suggestions, si elles sont mises en œuvre, aideront les pays à respecter les engagements de l'Accord de Paris, à atteindre les Objectifs de développement durable du Programme 2030, et à créer des emplois. L'UIP a demandé aux parlements de partager leurs expériences et les leçons qu'ils en ont tiré pour faciliter une relance verte.



L'impact de l'UIP

Dans le cadre de son engagement en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents, l'UIP a publié un guide pour aider les parlementaires à agir dans ce domaine. Réalisé en collaboration avec le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant et d'une coalition de plus d'un millier d'organisations, ce guide a par exemple permis aux membres et aux personnels du Parlement **rwandais** de repérer des obstacles légaux susceptibles d'empêcher les femmes, les enfants et les adolescents d'accéder à des soins de santé.

L'UIP a aussi assuré la formation d'une centaine de fonctionnaires parlementaires de 12 pays d'Afrique subsaharienne pour les aider à comprendre comment la législation peut mieux répondre aux besoins des femmes, des enfants et des adolescents. C'est ce qui a conduit le Parlement du **Botswana** à réviser sa législation sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents. Au vu du surcroît de violence sexiste provoqué par la crise de COVID-19, ce parlement a aussi travaillé à une nouvelle loi sur ce sujet. En 2020, il a voté une loi mettant en place un fichier des auteurs d'agressions sexuelles.

Le Parlement **zambien** a organisé un séminaire pour favoriser l'application de la législation sur la nutrition, à la suite de l'appel lancé aux parlements par Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP (et membre du Groupe principal du mouvement SUN pour le renforcement de la nutrition) en faveur d'une poursuite des efforts et des investissements dans la nutrition.

L'UIP, qui a appuyé la traduction de l'outil d'évaluation sur les ODD, a aussi travaillé avec les parlementaires et le personnel parlementaire en **Albanie**, en **Indonésie** et en **Ukraine** pour mieux faire connaître les ODD. Ces activités faciliteront les auto-évaluations parlementaires, ce qui aidera les pays à concevoir et à mettre en œuvre des plans d'action pour atteindre les ODD.

Priorité au développement malgré la pandémie

Divers événements, souvent organisés en partenariat, ont contribué à renforcer les capacités des parlements pour mieux appliquer l'Accord de Paris, se préparer aux situations d'urgence, gérer les risques de catastrophe et œuvrer à la réalisation des ODD. En 2020, plus de 1 400 parlementaires ont participé à ces manifestations, un record depuis la mise en place de ce type de réunions.

Une mère et son enfant transportant du riz dans un village de la province centrale de Sulawesi (Indonésie). © Basri Marzuki NurPhoto/AFP



Au niveau régional, l'UIP a travaillé avec les commissions économiques des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Afrique et les régions arabes. Le but était de mobiliser les parlements à l'appui d'échanges d'idées et du renforcement de leurs capacités de réalisation des ODD. Les participants aux ateliers, parlementaires et personnels parlementaires, représentaient plus de 46 pays. Certains ateliers ont abordé le rôle des parlements de pays montagneux pour atténuer les effets des changements climatiques.

L'UIP a aussi travaillé en collaboration avec le Forum de la vulnérabilité climatique (CVF) et le Centre mondial pour l'adaptation, en particulier pour l'organisation de la réunion inaugurale de CVF à l'intention des parlementaires. Cet événement portait sur le rôle des parlements dans les 48 pays les plus menacés par les changements climatiques, parmi lesquels

figurent de nombreux Petits états insulaires en développement (PEID). L'UIP prête depuis de nombreuses années une attention particulière aux besoins et vulnérabilités des petits pays, à l'instar des PEID, et ceux-ci ont présenté un certain nombre de déclarations politiques par le biais de l'UIP.

S'agissant de l'appui apporté aux parlements dans le domaine des changements climatiques, l'UIP a signé un protocole d'accord avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'accord avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été renouvelé.

La coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé s'est poursuivie, l'UIP s'efforçant de sensibiliser les parlements à la question de la COVID et de leur apporter des informations au fil de l'évolution de la pandémie. Une attention spéciale a été apportée aux besoins des populations particulièrement vulnérables aux effets de la pandémie de COVID-19 (femmes, enfants et adolescents) et aux moyens dont disposent les parlements pour parer à ces vulnérabilités. Le mariage des enfants, en tant que conséquence courante de la pauvreté, a constitué un axe important de la coopération avec l'OMS.

Suivi des engagements

La [résolution de l'UIP de 2019 sur la couverture sanitaire universelle](#) a fourni aux parlementaires l'occasion de renouveler leur engagement en 2020 et de débattre de la façon dont

Chiffre-clé: 13

13, c'est le nombre des langues dans lesquelles est disponible la publication de l'UIP et du PNUD intitulée *Les ODD à l'usage des parlements – outil d'auto-évaluation*. Ce guide d'auto-évaluation est désormais la publication de l'UIP traduite dans le plus grand nombre de langues, ce qui atteste de son utilité pour les Membres. Ceux-ci ont d'ailleurs souvent décidé de prendre eux-mêmes en charge la traduction.



les systèmes de santé peuvent protéger les populations en période d'urgence. Un rapport, dont la publication est prévue en 2021, dressera un premier bilan de mise en œuvre de la résolution de 2019. Les populations marginalisées et vulnérables sont celles qui souffrent le plus en temps de crise. Au cours de la pandémie de COVID-19, la Présidente de l'UIP s'est engagée aux côtés du mouvement Toutes les femmes, tous les enfants pour attirer l'attention sur cet aspect.

Au niveau régional, l'UIP a aidé les parlements d'Asie du Sud à assurer un suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Malé sur la réalisation des ODD, adoptée au Sommet de 2019 des présidents de parlement d'Asie du Sud. Les parlements de cette région ont fait des progrès notables en lien avec les ODD, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité des sexes. Plus d'une vingtaine de lois ont été votées dans ces parlements, portant notamment sur les aspects suivants : congé et allocation de maternité, sièges parlementaires pour les femmes, droits de propriété des femmes, protection des femmes contre le harcèlement sur le lieu de travail.

Une étude menée par l'UIP en 2020 montre que 58 pour cent des parlements ont transmis à l'ONU des rapports d'avancement de la mise en œuvre des ODD dans le cadre des examens nationaux volontaires. Ce chiffre marque une augmentation notable par rapport aux 38 pour cent constatés en 2019, mais signale aussi qu'il convient de redoubler d'efforts pour que les parlements s'impliquent pleinement dans ce processus.

« Une excellente session... Il faudrait que tous les chefs d'État participent à des séances de ce type pour que des soins de santé de meilleure qualité puissent être donnés aux personnes qui en ont le plus besoin. »

M. Dineshwar Nand Jaiprashad
parlementaire du Guyana, à propos du webinaire
*Couverture sanitaire universelle à l'ère de la COVID-19 :
bonnes pratiques et défis parlementaires*

Étude de cas

Le Parlement du Rwanda légifère sur la santé des femmes, des enfants et des adolescents

Au Rwanda, un atelier a été organisé après les élections de janvier 2020 avec le soutien de l'UIP afin de sensibiliser les nouveaux parlementaires à la question essentielle de la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

Le Réseau des parlementaires rwandais pour la population et le développement a lancé un processus de consultation pour identifier les lacunes dans ce domaine. En 2020, le Parlement rwandais a aussi révisé sa législation pour que les enregistrements d'état civil puissent se faire dans les centres de santé. Un enregistrement à l'état civil confère une identité légale et donc l'accès à des services vitaux.

L'UIP travaille en collaboration avec le Parlement du Rwanda sur ces questions depuis des années (renforcement des capacités, aide à la sensibilisation des populations et à la conduite de visites de terrain). Cette action a donné des résultats notables, notamment le vote de la loi sur la santé reproductive en 2016.

►► L'année à venir

L'UIP prévoit d'intensifier les efforts de mobilisation politique autour d'un engagement parlementaire en faveur des ODD. L'accent sera mis sur la concrétisation des objectifs mondiaux, en particulier par l'identification de solutions législatives. La poursuite du renforcement des capacités des parlements restera une priorité.



OBJECTIF 8

Comblen le déficit démocratique dans les relations internationales

En août 2020, tandis que l'ONU célébrait son 75^e anniversaire, les Membres de l'UIP, qui participaient (en ligne) à la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, ont réitéré l'engagement de l'UIP en faveur du multilatéralisme. Une nouvelle série de réunions d'information a été organisée en ligne pour aider les parlementaires à mieux comprendre les processus onusiens. Dans ses relations avec l'ONU, l'UIP a continué à mettre l'accent sur la paix et la sécurité, les ODD, et l'égalité des sexes. L'UIP poursuit son travail visant à aider les parlements à réduire le hiatus entre accords internationaux et législation nationale.





Une collaboration efficace avec les Nations Unies

En septembre, à sa 74^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une nouvelle résolution sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP. Cette résolution reconnaît la nécessité de mettre en adéquation les engagements pris au niveau international et les mesures de mise en œuvre dans les pays par la législation nationale et l'allocation de ressources budgétaires. Elle salue le travail accompli par l'UIP avec les parlements pour faire face à la pandémie de COVID-19 et promouvoir la couverture sanitaire universelle. Elle appelle, en outre, à un renforcement de la coopération entre l'ONU et l'UIP pour faire progresser les ODD.

En septembre 2020, quatre messages vidéo de la Présidente de l'UIP ont été diffusés lors de grandes réunions de l'ONU : au sommet ONU75, au sommet sur la biodiversité, à la réunion de haut niveau sur le 25^e anniversaire de la Déclaration de Beijing sur l'égalité des sexes, et à la réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire.

L'impact de l'UIP : réunions d'information en ligne sur l'ONU à l'intention des parlementaires

Au long de l'année, des réunions d'information ont été organisées à l'intention des parlementaires pour les aider à mieux appréhender les processus de l'ONU tels que les négociations et les réformes. Des fonctionnaires de l'ONU, des ambassadeurs et d'autres experts ont participé à ces réunions qui visaient à rendre l'ONU plus accessible aux parlements nationaux. L'utilisation de plateformes en ligne a permis une plus large participation des parlements comme des experts.

La première séance, axée sur l'ODD 1 (pauvreté), a, par exemple, montré comment l'ONU pouvait approfondir ses définitions de la pauvreté pour mieux rendre compte du nombre effectif de pauvres dans le monde.

Lors de la deuxième séance, qui portait sur l'architecture de consolidation de la paix de l'ONU, des fonctionnaires et des experts de l'ONU se sont exprimés devant plus d'une centaine de parlementaires des quatre coins de la planète.

Forum politique de haut niveau

Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) examine chaque année l'avancement des ODD au niveau national. L'UIP a toujours incité les parlements à prendre un plus grand rôle dans ce processus. Le 15 juillet, une centaine de parlementaires a participé au Forum parlementaire tenu en ligne dans le cadre du HLPF sous le titre *Le grand redémarrage : tirer des leçons de la crise de COVID-19 pour accélérer la réalisation des ODD*. Le thème principal du HLPF a été débattu pendant la réunion en analysant les facteurs expliquant les résultats mitigés de la réalisation des ODD. Les parlementaires sont convenus de l'occasion offerte par la pandémie pour « reconstruire en mieux » et ont observé que le cadre des ODD représentait une base solide pour la réussite des économies.

Le rapport 2020 de l'UIP sur la participation parlementaire aux examens nationaux volontaires (ENV) révèle un engagement accru des parlements dans l'évaluation des progrès réalisés par leurs pays en lien avec les ODD. Il montre aussi néanmoins que des efforts supplémentaires restent nécessaires pour renforcer le contrôle parlementaire dans ce domaine essentiel. Sur les 26 répondants à l'enquête, 14 parlements (soit à peine plus de 50 pour cent) ont indiqué avoir apporté leur concours au processus d'ENV.

Chiffre-clé:
76

76 pays se sont portés co-auteurs d'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP.

L'Audition parlementaire 2020 aux Nations Unies, un forum annuel dont le but est de resserrer les liens entre les parlementaires et l'ONU.
© UIP/Joel Sheakoski

Audition parlementaire annuelle

En début d'année 2020, l'audition parlementaire annuelle aux Nations Unies, forum qui a pour but de resserrer les liens entre les parlementaires et l'ONU, a été suivie par 200 parlementaires au Siège de l'ONU à New York. Les parlementaires présents se sont joints à des fonctionnaires de l'UNESCO, des ambassadeurs, des experts et des représentants de la société civile pour réfléchir aux possibilités d'action des parlements dans le domaine de l'éducation, facteur de paix et de développement durable.

Étude de cas

ONU75

Alors que l'ONU célébrait son 75^e anniversaire et étudiait les possibilités de réforme, l'UIP a apporté sa contribution en transmettant les idées et réflexions de ses Membres. L'UIP a, par exemple, relayé les conclusions et les messages formulés à la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, lors de l'audition parlementaire annuelle et en réponse à la Déclaration ONU75.

« Repenser le multilatéralisme et impliquer davantage de femmes et de jeunes dans un contexte d'ouverture commerciale au sein d'économies inclusives, tels seront les facteurs clés de la reprise post-COVID-19. »

M^{me} Angelique Ngoma
Parlementaire gabonaise

Commerce international

Tandis que la pandémie de COVID-19 frappait de plein fouet l'économie mondiale et le commerce international, un grand nombre de personnes ont basculé dans une extrême pauvreté multidimensionnelle. Lors d'une réunion-débat organisée en novembre à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, a insisté sur la chance qui se présentait, après la pandémie, de repenser le commerce mondial.

Il peut, par exemple, être envisagé de rendre l'OMC et le commerce mondial plus transparent et plus inclusif, d'accélérer les discussions pour rendre pleinement fonctionnels les organes d'appel et de règlement des différends de l'OMC, de changer la réglementation pour faciliter l'accès des femmes et des jeunes au microcrédit.

Jeu 3 déc 2020
14:00–16:00 HNEC

WEBINAIRE

L'économie mondiale post-COVID-19 : élaborer des politiques commerciales durables pour soutenir la lutte contre la pauvreté

Co-Présidents du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC

M^{me} Margaret Mensah-Williams Membre de l'Assemblée nationale de Namibie
M. Bernd Lange Membre du Parlement européen

Intervenants

M^{me} Kathleen Van Brempt Membre du Parlement européen

Sénateur Juan Antonio Coloma (Chili)

M^{me} Pamela Coke-Hamilton Directrice exécutive du Centre du commerce international (ITC)



Selon des données récentes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le commerce mondial a subi une forte contraction au cours du premier semestre de 2020 et a continué à décliner au second semestre, avec une baisse de 14 pour cent en volume et de 21 pour cent en valeur.

Le webinaire est organisé comme contribution parlementaire à la mobilisation mondiale pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie.

Ce webinaire visera non seulement à mobiliser la contribution des parlements à la lutte menée dans le monde entier contre la pandémie, mais aussi à explorer les moyens de maintenir la stabilité des chaînes de valeur mondiales – qui sont essentielles pour rétablir le commerce mondial.



Veillez envoyer un courriel à postbox@ipu.org pour confirmer votre participation.



L'UIP a organisé un webinaire sur l'OMC auquel ont participé quelque 150 délégués, dont 80 parlementaires siégeant dans une trentaine de parlements. Le webinaire abordait différentes pistes pour la mise en place de politiques de commerce durable visant à combattre la pauvreté et privilégiant un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19.

►► L'année à venir

Compte tenu du succès des réunions d'information en ligne organisées en 2020 à l'intention des parlementaires, d'autres réunions de ce type sont prévues en 2021, avec l'objectif d'obtenir une participation croissante des parlementaires. L'audition parlementaire annuelle 2021 qui s'est déroulée en ligne en février apportera sa contribution à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la corruption qui se tiendra en juin.

Une session parlementaire spéciale sera organisée à l'occasion du Forum public de l'OMC qui aura pour thème *Le commerce au-delà de la COVID-19: développer la résilience*.

L'UIP organisera aussi une Conférence parlementaire à l'occasion de la 12^e Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra pendant la semaine du 29 novembre 2021.

Devenir une organisation universelle

Membres (179)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Georgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras*, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée*, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Membres associés (13)

[Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des États indépendants](#), [Assemblée législative de l'Afrique de l'Est \(EALA\)](#), [Assemblée parlementaire de la Francophonie \(APF\)](#), [Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe \(APCE\)](#), [Assemblée parlementaire de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire](#), [Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine](#), [Parlement andin](#), [Parlement arabe](#), [Parlement centraméricain \(PARLACEN\)](#), [Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest \(CEDEAO\)](#), [Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale \(CEMAC\)](#), [Parlement européen](#), [Parlement latino-américain et caribéen \(PARLATINO\)](#).

* Les droits du Honduras et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été suspendus en raison d'arriérés de contributions de trois ans ou plus (Membres non participants).

Association des Secrétaires généraux des Parlements

L'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) réunit les Secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires responsables des services parlementaires. Elle étudie le droit parlementaire, les procédures, les pratiques et les méthodes de travail des différents parlements et propose des améliorations et des mesures propres à instaurer une coopération entre les services des parlements. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UIP : le président de l'ASGP rend compte chaque année des activités de l'Association au Comité exécutif de l'UIP. L'ASGP assiste l'UIP dans les domaines qui relèvent des compétences de l'Association. Les études menées par l'UIP sur le droit et les pratiques parlementaires donnent lieu à des échanges réguliers avec l'ASGP qui y apporte son concours. Sous la présidence de M. Philippe Schwab, Secrétaire général du Conseil national de la Suisse, l'ASGP a travaillé en étroite collaboration avec l'UIP. Les secrétaires généraux sont aussi très impliqués dans le fonctionnement du Centre pour l'innovation au parlement. Lors de chaque assemblée, l'ASGP contribue à l'organisation des réunions des pôles parlementaires de ce Centre, ainsi qu'à la coordination des réunions des secrétaires généraux des parlements qui les hébergent. L'ASGP a le statut officiel d'observateur du Comité de pilotage qui dispense des conseils stratégiques au Centre sur la façon de promouvoir l'innovation dans les parlements. Les secrétaires généraux contribuent aussi à renforcer l'usage et l'application des Principes communs en matière d'assistance aux parlements. Les membres de l'ASGP apportent régulièrement un appui substantiel à de nombreux projets de renforcement des capacités des parlementaires menés par l'UIP et contribuent aux études qu'effectue l'UIP sur les politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes au parlement. En 2020, l'ASGP n'a pas pu se réunir en raison de la pandémie de COVID-19. L'UIP et l'ASGP ont conjointement organisé une réunion en ligne en février 2021 afin d'étudier l'adaptation des parlements à la période de pandémie. Plus de 70 secrétaires généraux de parlement ont participé à cette réunion.

Comité exécutif de l'UIP



M. D. Pacheco (PORTUGAL)

Président de droit
Fin de mandat : Nov 2023



M. G. Chen (CHINE)

Vice-Président du Comité exécutif
Fin de mandat : Oct 2022



M. J. F. N. Mudenda (ZIMBABWE)

Vice-Président de l'UIP, Groupe africain
Fin de mandat : Oct 2023



M. A. Saidov (OUZBÉKISTAN)

Vice-Président de l'UIP, Groupe Eurasie
Fin de mandat : Oct 2023



M. D. McGuinty (CANADA)

Vice-Président de l'UIP, Groupe Douze Plus
Fin de mandat : Oct 2021



M. G. Gali Ngothé (TCHAD)

Membre
Fin de mandat : Oct 2022



M. J.P. Letelier (CHILI)

Membre
Fin de mandat : Oct 2023



M. R. Rabbani (PAKISTAN)

Membre
Fin de mandat : Oct 2023



M^{me} A.D. Mergane Kanouté (SÉNÉGAL)

Membre
Fin de mandat : Apr 2023



M. M. Grujic (SERBIE)

Membre
Fin de mandat : Oct 2022



M^{me} C. Widegren (SUÈDE)

Membre
Fin de mandat : Oct 2023



M^{me} L. Fehlmann Rielle (SUISSE)

Membre
Fin de mandat : Oct 2021



M^{me} P. Krairiksh (THAÏLANDE)

Membre
Fin de mandat : Oct 2023



M^{me} E. Anyakun (OUGANDA)

Membre
Fin de mandat : Oct 2023



M^{me} B. Argimón (URUGUAY)

Membre
Fin de mandat : Oct 2024

Mobilisation des ressources : comment l'UIP est-elle financée ?

L'action de l'UIP en faveur de la paix, de la démocratie et du développement durable est essentiellement financée par ses Membres et Membres associés. Une part croissante des recettes provient de contributions volontaires versées par des gouvernements, des agences de développement, des organismes des Nations Unies et des fondations. L'UIP a conclu avec ces bailleurs de fonds différents accords pluriannuels en vigueur pendant l'année 2020, notamment avec l'Agence suédoise de coopération au développement international, l'Union européenne, Irish Aid, et les

Gouvernements de l'Angola, de la Chine, du Koweït, de la Micronésie et de la Suisse. Les partenariats établis avec les organismes des Nations Unies (en particulier le PNUD, l'OMS, le BLT, l'UNODA, l'ONUDC et ONU Femmes) s'accompagnent d'un soutien à différents programmes de niveau national. La République de Corée continue à apporter à l'UIP un soutien sous forme de détachement de chercheurs de haut niveau. L'UIP reste déterminée à attirer davantage de contributions volontaires pour atteindre les objectifs de sa Stratégie.

Réunions spécialisées de l'UIP en 2020

161^e session du Comité des droits de l'homme des parlementaires
20 – 30 janvier 2020
Genève, Suisse

[Audition parlementaire annuelle 2020 aux Nations Unies](#)
17 et 18 février 2020
New York, États-Unis d'Amérique



Réunions en ligne

[Une planète, une humanité: webinaire organisé à l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme](#)
24 avril 2020

[Enseignements tirés de la pandémie de COVID-19: action parlementaire pour réduire les risques, renforcer la préparation aux situations d'urgence et accroître la résilience](#)
28 avril 2020

Comité des droits de l'homme des parlementaires
25 – 29 mai 2020

[Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire pour participants francophones](#)
15 – 19 juin 2020

Journée internationale du parlementarisme et 131^e anniversaire de l'UIP
30 juin 2020

[Renforcer les capacités du personnel parlementaire en Afrique subsaharienne pour appuyer l'engagement en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents](#)
24 juin – 02 juillet 2020

[Webinaire: Reconstruire en mieux: les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour renforcer le rôle des parlements dans la réduction des risques de catastrophe](#)
9 juillet 2020

[Associer les parlements à la promotion des droits de l'homme, notamment aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son examen périodique universel \(EPU\)](#)
13 et 14 juillet 2020

[Forum parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2020](#)
15 juillet 2020

[Webinaire pour les parlements de la région Asie-Pacifique – L'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD en Asie-Pacifique: Quel rôle pour les parlements?](#)
28 juillet 2020

[Treizième Sommet des présidentes de parlement](#)
17 et 18 août 2020

[Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement](#)
19 et 20 août 2020

[Série de webinaires sur la législation relative au climat – Webinaire n°1: Respect et mise en œuvre de l'Accord de Paris](#)
27 août 2020

[La COVID-19 et la démocratie – Que peuvent faire les parlements?](#)
15 septembre 2020

[Série de webinaires sur la législation relative au climat – Webinaire n° 2: Stratégies de gouvernance et d'action législative permettant d'aborder le lien entre océan et climat](#)
17 septembre 2020

[Parlements et ONU: la voie à suivre](#)
17 septembre 2020

[Contributions des parlements aux solutions visant à remédier aux déplacements forcés dans la région de l'IGAD](#)
30 septembre 2020

[Série de webinaires sur la législation relative au climat – Webinaire n° 3: Approches législatives visant à garantir la stabilité sociale des populations exposées aux risques climatiques](#)
8 octobre 2020

[Séance d'information à l'intention des parlementaires sur les processus de l'ONU: L'ODD 1 et la définition de la pauvreté selon l'ONU](#)
20 octobre 2020

162^e session du Comité des droits de l'homme des parlementaires
22 – 31 octobre 2020

[Table ronde parlementaire à l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet \(FGI\)](#)
10 novembre 2020

[Webinaire pour les parlements africains sur l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD en Afrique: Quel rôle pour les parlements?](#)
13 novembre 2020

[Couverture sanitaire universelle à l'ère de la COVID-19: bonnes pratiques et défis parlementaires](#)

17 novembre 2020

[Séance d'information à l'intention des parlementaires sur les processus de l'ONU n°2: les mécanismes de consolidation de la paix](#)

18 novembre 2020

[Engagement des parlements pour la promotion des droits de l'homme, notamment en lien avec les travaux du Conseil des droits de l'homme et son examen périodique universel \(EPU\)](#)

17 et 18 novembre 2020

[Participation politique et leadership des jeunes femmes](#)

18 novembre 2020

[Mettre un terme aux actes de violence à l'encontre des femmes en politique: les mesures qui sont efficaces et celles qui ne le sont pas](#)

25 novembre 2020

[Webinaire pour les parlements dans la région arabe: L'impact de la COVID-19 sur la mise en oeuvre des ODD et le rôle des parlements](#)

26 novembre 2020

[L'économie mondiale post-COVID-19: élaborer des politiques commerciales durables pour soutenir la lutte contre la pauvreté](#)

3 décembre 2020

[Évaluer le caractère inclusif de la prise de décision: exploitation des données administratives pour mesurer la représentativité des organes législatifs, des services publics et du système judiciaire](#)

8 décembre 2020

[Troisième Table ronde sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#)

9 décembre 2020

[Webinaire: Adaptation aux changements climatiques dans les zones de montagne: quel rôle pour les parlementaires?](#)

11 décembre 2020

Résultats financiers

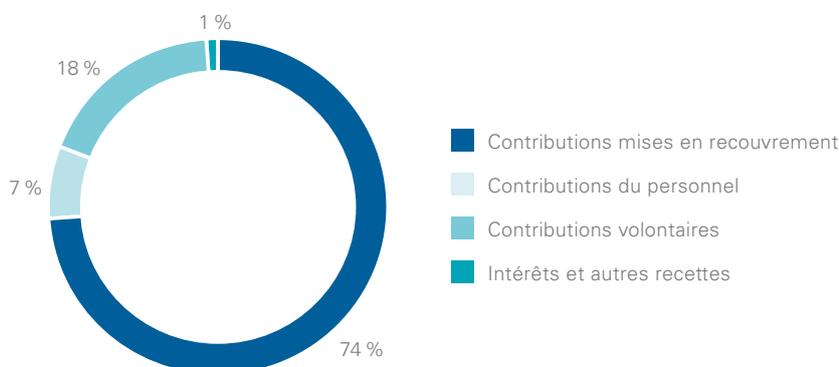
Financement

L'UIP est principalement financée par les contributions annuelles des Parlements membres. D'autres recettes proviennent des contributions du personnel, des commissions prélevées sur les dépenses d'appui aux programmes, des intérêts et de la location de salles de réunion. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, l'UIP n'intègre plus la contribution du personnel, ni à titre de recette ni à titre de dépense, dans son état des résultats financiers, mais l'utilise à des fins budgétaires.

L'UIP fait aussi appel à des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Ceux-ci lui apportent des financements volontaires qui sont investis dans des projets et des activités de coopération technique. Un résumé des sources de recettes pour 2020 est présenté ci-dessous. Il inclut la contribution du personnel à des fins de comparaison des dépenses.

Recettes de l'UIP par source (base budgétaire)

	CHF (Francs suisses)	%
Contributions des Membres	10 936 476	74 %
Fonds de roulement	0	0 %
Contribution du personnel	977 015	7 %
Contributions volontaires	2 695 169	18 %
Investissements et autres revenus	85 471	1 %
Total des recettes	14 694 131	

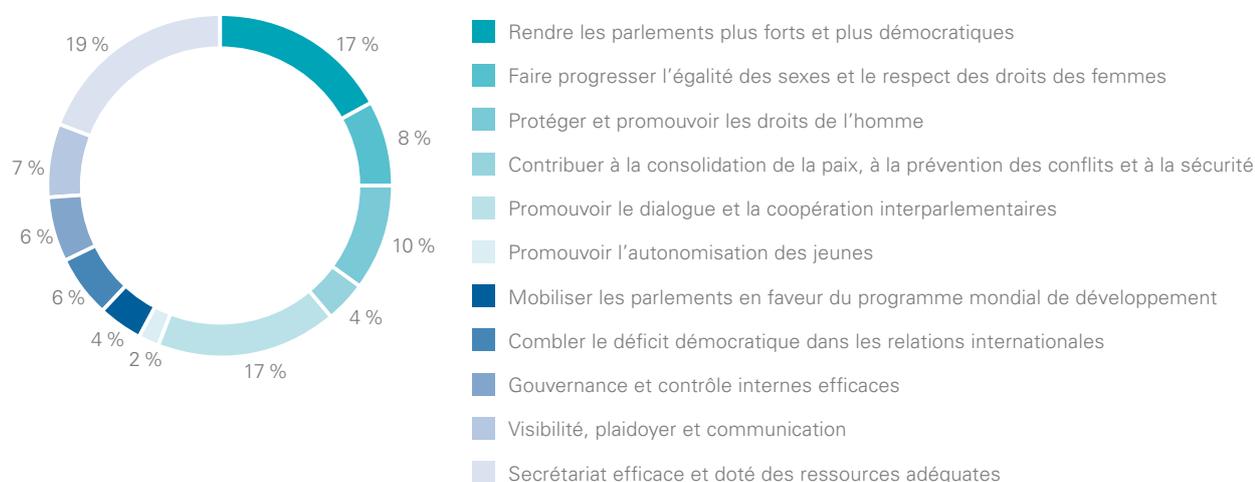


Dépenses

Les dépenses de l'UIP sont consacrées à la réalisation de ses objectifs stratégiques. Une ventilation des dépenses par objectif stratégique et par catalyseur est donnée dans le tableau ci-dessous, qui comprend la contribution du personnel à des fins de comparaison.

Dépenses de l'UIP par objectif stratégique (base budgétaire)

	CHF (Francs suisses)	%
Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	2 189 889	17 %
Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	1 095 141	8 %
Protéger et promouvoir les droits de l'homme	1 264 759	10 %
Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	525 566	4 %
Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	2 222 257	17 %
Promouvoir l'autonomisation des jeunes	210 043	2 %
Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement	542 904	4 %
Comblers le déficit démocratique dans les relations internationales	799 223	6 %
Gouvernance et contrôle internes efficaces	782 456	6 %
Visibilité, plaidoyer et communication	999 907	7 %
Intégration des questions de genre et approche fondée sur les droits	5 683	0 %
Secrétariat efficace et doté des ressources adéquates	2 517 452	19 %
Autres charges	15 834	0 %
Total des dépenses	13 171 114	



États financiers

Les états financiers consolidés de l'UIP et de sa Caisse de prévoyance résiduelle pour 2020 ont été préparés en conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et ont été intégralement établis selon la comptabilité d'exercice d'une organisation dont on s'attend qu'elle continue à fonctionner dans un avenir prévisible. Les états financiers de l'Organisation sont vérifiés chaque année par le vérificateur extérieur de l'UIP sous le contrôle du Comité exécutif. Le vérificateur extérieur appartient à un bureau d'audit national. C'est actuellement le Contrôleur et vérificateur général de l'Inde.

C'est la neuvième année que l'UIP prépare des états financiers consolidés avec la Caisse de pension résiduelle et préparés en totale conformité avec les normes IPSAS.

De plus amples informations sur les procédures financières de l'UIP (y compris ses états financiers annuels et ses budgets consolidés) sont disponibles à l'adresse suivante: www.ipu.org/fr/propos-de-luip/structure-et-gouvernance/secretariat/budget-et-finances.

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

État de la situation financière au 31 décembre 2020 en CHF (Francs suisses)

	2020	2019
Actif		
Actifs courants		
Encaisse	14 874	14 483
Liquidités sur comptes courants	9 764 131	4 746 575
Liquidités détenues par le gestionnaire du fonds de placement	414 496	392 773
Dépôts à terme et comptes d'épargne	534 886	4 738 919
Sous-total des liquidités et équivalents	10 728 388	9 892 751
Comptes des sommes à recevoir		
des Membres	1 123 263	805 643
de donateurs	2 089 986	3 923 433
en remboursements d'impôts	353	52 313
Autres	32 137	17 704
Sous-total des sommes à recevoir	3 245 739	4 799 093
Placements	6 264 691	6 945 168
Autres actifs courants	286 301	85 749
Sous-total des actifs courants	20 525 118	21 722 760
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Bâtiment et terrain	7 771 817	8 029 536
Mobilier	11 073	17 510
Équipement général	28 233	43 633
Matériel informatique	108 930	71 248
Véhicules	–	4 575
	7 920 053	8 166 503
Actifs incorporels	192 958	252 332
Sommes à recevoir de donateurs	176 600	
Sous-total des actifs non courants	8 289 611	8 418 835
Total de l'actif	28 814 729	30 141 595

	2020	2019
Passif		
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	281 097	343 077
Avances des Membres	189 744	268 467
Recettes comptabilisées d'avance	3 436 333	5 492 408
Emprunts	189 600	189 600
Sous-total du passif courant	4 096 774	6 293 552
Emprunts à long terme	4 862 464	4 992 470
Recettes comptabilisées d'avance	176 600	
Caisse de prévoyance fermée	11 335 624	11 958 951
Autres prestations au bénéfice des employés	1 382 061	1 431 981
Sous-total du passif non courant	17 756 748	18 383 401
Total du passif	21 853 522	24 676 953

Actif net		
Fonds réservés	441 619	437 909
Gains/pertes actuariels comptabilisés dans l'actif net	-4 493 111	-4 262 739
Solde accumulé (Fonds de roulement après dotation)	11 012 704	9 289 478
Actif net	6 961 212	5 464 647

État des résultats financiers

État des résultats financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 en CHF (Francs suisses)

	2020	2019
Recettes		
Contributions des Membres	10 936 476	10 526 650
Contributions volontaires	2 695 169	3 003 257
Rapport des placements	221 683	679 128
Divers	75 165	23 439
Total des recettes	13 928 494	14 232 474
Dépenses		
Personnel permanent	8 045 118	8 123 114
Personnel temporaire	2 559 781	2 833 084
Changement de la dotation à la Caisse de prévoyance fermée	-853 699	-823 368
Voyages	250 762	1 237 460
Services contractuels	867 932	732 690
Dépenses de fonctionnement	416 189	643 993
Fournitures, matériel et équipement	112 028	103 985
Provision pour créances douteuses	211 283	71 747
Subventions et honoraires	59 250	92 773
Amortissement des actifs	426 610	406 572
Amortissement de l'emprunt	59 594	61 072
Passation statutaire de contributions de Membres par profits et pertes	–	187 860
Pertes de change	46 710	30 167
Total des dépenses	12 201 558	13 701 149
Excédent/(déficit) de fonctionnement	1 726 937	531 325

Publications de 2020

Notes d'information

- [Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe](#) (également disponible en arabe)
- [Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires](#) (également disponible en arabe)

Guides

- [Agir pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents N° 31](#)
- [Éliminer le travail forcé : Guide à l'usage des parlementaires N° 30](#)

Outils

- [Parlements : évaluer la sensibilité au genre, outil d'auto-évaluation](#) (également disponible en arménien, en serbe et en ukrainien)
- [Les ODD à l'usage des parlements, outil d'auto-évaluation](#) (également disponible en arménien, en indonésien, en laotien, en portugais et en ukrainien)

Rapports

- [Pour un après-COVID-19 respectueux de l'environnement : note d'orientation à l'intention des parlementaires](#)
- [Célébration des 130 ans de l'UIP : livre anniversaire](#)
- Rapport général d'activité de la Présidente de l'UIP, 2017–2020
- [Activités de la Présidente de l'UIP : Traduire ensemble les engagements internationaux en réalités nationales](#)
- [Rapport d'impact 2019](#)
- [Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement : rapport de la réunion en ligne, 19 et 20 août 2020](#)
- [Les femmes au parlement : 1995–2020 - Regard sur 25 ans](#)
- [Mobiliser les parlements de la région Pacifique pour la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU](#)

Publications de référence

- [Mettre en pratique l'auto-développement parlementaire](#)
- [Étude comparative sur l'administration parlementaire](#)

Lignes directrices

- [Lignes directrices pour renforcer la participation et la contribution des parlements à une coopération efficace pour le développement](#)
- [Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements](#) (également disponible en turc, en coréen et en arabe)

Infographies

- [Violation des droits de l'homme des parlementaires - 2020](#)
- [Les femmes en politique : 2020](#)

Notes d'orientation

- [Droits de l'homme et COVID-19 : note d'orientation pour les parlements](#)
- [Genre et COVID-19 : note d'orientation pour les parlements](#)

Collections de l'UIP

L'UIP a sept collections essentiellement destinées aux parlementaires et aux décideurs politiques. Toutes les publications sont disponibles [ici](#).

Les **bulletins thématiques** sont conçus pour sensibiliser à une question particulière. Ils établissent un état des lieux à l'aide de statistiques, de tableaux, de graphiques, de faits et de chiffres.

Les parlementaires ayant pour fonction de préparer des lois et des politiques, les **guides** à leur usage sont conçus pour leur donner une connaissance approfondie d'un sujet. Ils contiennent des informations de base, des conseils de mise en œuvre et des exemples d'autres pays, définissent les concepts clés et exposent les bonnes pratiques.

Les **outils** permettent aux parlements d'évaluer ce qu'ils ont, ce qui leur manque et les mesures à prendre dans un domaine donné.

Les **rapports** traitent généralement en détail d'un sujet stratégique et exposent les progrès et les reculs enregistrés. Ils fournissent des données nouvelles et paraissent une fois par an ou de manière périodique.

Les **publications de référence** sont destinées à guider l'aide au développement des parlements.

Les **lignes directrices** reportent l'attention de l'analyse vers les solutions. Elles aident les parlements et leur offrent les outils nécessaires pour mettre de l'ordre dans leurs propres institutions.

Les **infographies** se présentent généralement sous forme de cartes et visent à mettre en lumière et à illustrer un thème particulier.

Copyright © Union interparlementaire, 2021

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 2410-6763

Original : Anglais

Traduction : Françoise Wirth

Maquette et mise en pages : Philippe Boisson

Imprimé en France par Courand et Associés



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50

F +41 22 919 41 60

E postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Suivez-nous sur ipu.org et

